Raif

Revue archéologique d'Île-de-France

Numéro 7-8 - 2014/2015

Éditeur
Association des amis de
la Revue archéologique d'Île-de-France
Président
F. GIROT, prospecteur bénévole Île-de-France
Secrétaire
J. DEGROS, conservateur en chef honoraire du Patrimoine
Trésorier
J. PRIN

Siège social
10, rue Saint-Vincent
Hameau de Chaton - 77440 Vendrest

Directeur de la publication
D. MORDANT, conservateur en chef honoraire du Patrimoine

Comité de rédaction (membres permanents)
B. CLAVEL, Cnrs, Umr 7209
D. COXALL, Ville de Paris, DHAAP
G. DEBOUT, Conseil départemental 78
M.-F. GLEIZES, ex ingénieur de recherche, Sra Île-de-France
L. HACHEM, Inrap / Umr 8215 - Trajectoires
A. LEFÈVRE, Inrap / Umr 6273 - CRAHAM
A. LEFEUVRE, Conseil départemental 95
M. OLIVE, Cnrs, Umr 7041 - ArScAN
R. PEAKE, Inrap / Umr 6298

Comité de lecture (pour ce numéro)
C. BILLARD, Drac Basse-Normandie / Sra
C. CLAUDE, Inrap / Umr 6273 - CRAHAM
V. DAMOUR, Inrap / Umr 7041 - ArScAn
T. DUCROCQ, Inrap
C. DUPONT, Cnrs, Umr 6566 - CReAAH
F. GENTILI, Inrap / Umr 7041 - ArcScAn
S. MOUNY, UPJV Amiens, Laboratoire TRAME
T. NICOLAS, Inrap / Umr 8215 - Trajectoires
F. PILON, Association La Riobé / Umr 7041 - ArScAn
I. RODET-BELARBI, Inrap / Umr 7246 CEPAM
C. THEVENET, Inrap / Umr 8215 - Trajectoires
M. VIRÉ, Inrap / Umr 8589

Secrétariat de rédaction (pour ce numéro)
C. BESSON, Service des musées de France, direction générale des patrimoines / Umr 7041 - ArcScAn
C. BUQUET-MARCON, Inrap / Umr 5199 - PACEA
D. CHAOUI-DERIEUX, Drac ÎdF / Sra / Umr 7041 - ArcScAn
R. COTTIAUX, Inrap / Umr 8215 - Trajectoires
S. HURARD, Inrap / Umr 7041 - ArScAN
S. MORAWSKI-BEUGNON, Drac Île-de-France / Sra
R. NALLIER, Conseil départemental 93 / Université Paris 1 - Archéologie protohistorique européenne
C. PIOZZOLI, Drac Île-de-France / Sra
B. POIRIER, Conseil département 94
O. PUAUX, Drac Île-de-France / Sra
X. ROCHART, Inrap

Traduction des résumés (anglais et allemand)
D. COXALL, Ville de Paris, DHAAP
C. HAUKE, MA, MBA
R. PEAKE, Inrap
J. WIETHOLD, Inrap

Logo
N. SAULIÈRE

Mise en page, maquette et charte graphique
F. TESSIER

Imprimerie
France Quercy SAS
ZA Les Grands Camps
46 090 Mercues

La RAIF publie des travaux en langue française, sur le champ chronologique allant de la Préhistoire à l'époque contemporaine et portant sur la région Île-de-France.

Les manuscrits sont soumis au comité de rédaction puis, s'ils sont acceptés, transmis à un ou plusieurs lecteurs. Des corrections peuvent être demandées aux auteurs.

Toute correspondance est à adresser à :
revueidf@hotmail.fr

Illustrations en 1re de couverture
Paris (2e arrondissement), 34 rue Greneta.
Manche de couteau en ivoire. [© M. Lelièvre, Dhaap]

Paris, (1er arrondissement), « 140a rue de Rivoli ».
Pichet élancé et globulaire de la fosse 303. [© C. Claude, Inrap]

Souzy-la-Briche (Essonne), « La Cave Sarrazine ».
Vestige de l'opus sectile découvert en 1912, exposé au musée intercommunal de l'Étampois. [© C. Piozzoli, Drac Île-de-France]

Publié avec le concours financier de la Drac Île-de-France, de l'Institut national de recherches archéologiques préventives et des Conseils départementaux des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne.

Ce numéro a été édité à 400 exemplaires.

NUMÉRO ISSN : 2101 - 3608

Jean-Gabriel PARIAT
Caroline M. RENARD
Angélique POLLONI
avec la collaboration de
Arnaud BLIN
Dominique JAGU

UNE ALLÉE SÉPULCRALE DE LA FIN DU NÉOLITHIQUE :

« le Cimetière aux Anglais » à Vauréal (Val-d'Oise), relecture des données

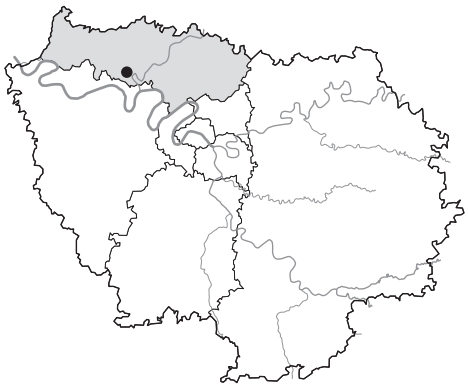

Résumé

L'allée sépulcrale du « Cimetière aux Anglais » à Vauréal (Val-d'Oise) se situe au niveau de la première boucle de l'Oise, en amont de la confluence entre la Seine et l'Oise. Ce gisement est implanté dans un secteur du Bassin parisien densément occupé à la fin du Néolithique. Il fait ici l'objet d'une lecture renouvelée. Ce monument est utilisé sur le long terme, comme 30 % des allées sépulcrales de l'Ouest francilien. L'étude des pratiques funéraires au travers des restes humains est très restreinte. Elle fait ressortir le déficit de données pour ce secteur du Bassin parisien et la nécessité d'un enrichissement du corpus par de nouvelles découvertes.

Mots-clés *Néolithique, Bassin parisien, allée sépulcrale, pratique funéraire, mobilier funéraire.*

Abstract

The gallery grave of "Cimetière aux Anglais" in Vauréal (Val-d'Oise) is located near the first meander in the Oise river, upstream of the Seine-Oise confluence. The site is located in an area of the Paris Basin that was densely occupied during the late Neolithic. Recent studies have shed new light on this site. The image is that of a monument used during a long period, as is the case with 30 % of gallery graves in the west of the Paris area. The study of burial practices using the human remains is very limited, as archaeological records are poor. It highlights the lack of data for this sector of the Paris basin and the need for the corpus to be enriched by new discoveries.

Keywords *Neolithic, Paris basin, gallery grave, burial practice, grave goods.*

Zusammenfassung

Das Galeriegrab der „Cimetière aux Anglais" bei Vauréal (Val-d'Oise) liegt im Bereich der ersten Flussschlinge der Oise, oberhalb des Zusammenflusses von Seine und Oise. Dieser Fundplatz befindet sich in einem Teilbereich des Pariser Beckens, der im Spätneolithikum dicht besiedelt war.

Hier wird eine Neuinterpretation dieses Fundplatzes präsentiert. Das Grabmonuments wurde über einen langen Zeitraum genutzt wie etwa 30 % aller Galeriegräber im Westen der Île-de-France. Die auf den Menschenknochen basierende Untersuchung der Bestattungsbräuche war insgesamt nur wenig aussagekräftig. Diese Untersuchung unterstreicht das archäologische Forschungsdefizit in diesem Bereich des Pariser Beckens. Es ist zu hoffen, dass das vorliegende Fundmaterial in Zukunft durch neue Entdeckungen ergänzt werden kann.

Stichwörter *Neolithikum, Pariser Becken, Galeriegrab, Bestattungsbräuche, Grabinventar.*

RAIF, 7-8, 2014-2015, p. 99-133

L'allée sépulcrale du « Cimetière aux Anglais » se trouve sur la commune de Vauréal (Val-d'Oise) établie en rive droite de l'Oise, et située à 40 km au nord de Paris. Le territoire de cette ville est en grande partie urbanisé si l'on excepte les bois couvrant le coteau abrupt qui domine la rivière.

Le vieux village de Vauréal se trouve à 250 m à l'ouest de l'Oise. À cet endroit les formations géologiques affleurantes sont des sables de Cuise. Quant à la ville nouvelle, elle est implantée sur un plateau limoneux à 800 m à l'ouest du village.

Le territoire de la commune et de ses environs a été ponctuellement fréquenté. Outre des découvertes de vestiges gallo-romains et médiévaux (MITARD 1977), les indices d'occupation renvoyant à la fin du Néolithique dans un rayon de 1 km sont rares. Une prospection menée en 1983, au lieu-dit « la Pièce de la Sciaule », a révélé quelques vestiges lithiques, mais c'est sur la commune voisine de Jouy-le-Moutier que les indices sont plus fréquents. Le menhir de « la Grande Pierre » (PEEK 1975) et les diagnostics de la rue des Valanchards ont livré une importante série lithique notamment représentée par des tranchets et des armatures tranchantes de la fin du Néolithique (CHAMAUX *et alii* 2010). Les territoires des communes de Courdimanche et de Cergy ont eux livré des structures en creux à caractère domestique (DURAND 2007 ; PARIAT 2009 ; POYETON à paraître).

Au cours de l'été 1867, Amédée de Caix de Saint-Aymour acquiert un terrain à Vauréal sur lequel émergent deux rangées de pierre et décide d'en exécuter la fouille. Ces premiers travaux révèlent la présence d'une allée sépulcrale dont les dalles d'entrée et de couverture ont disparu (de CAIX de SAINT-AYMOUR 1867 ; 1874 ; 1876). Selon certains auteurs, plusieurs de ces dalles ont pu être débitées en pavés, au début du XIX[e] siècle (SOULIER, TOUPET 1995). Puis, en 1969, année de classement au titre de Monument Historique, Jean-Luc Maire a mené une campagne de tamisage des sédiments restés sur place provenant de la fouille de 1867, sous la responsabilité de Michel Brézillon. Ainsi, en 1971, la presque totalité des sédiments présents autour de l'allée sépulcrale fut tamisée. Cette opération permit de recueillir plusieurs centaines d'ossements et quelques vestiges mobiliers passés inaperçus lors de la fouille.

Les vestiges prélevés lors de ces deux opérations ont connu une histoire longue et complexe, contribuant à leur inévitable dispersion. Aujourd'hui, certains d'entre eux doivent être considérés comme perdus. C'est notamment le cas d'une partie des restes provenant du tamisage réalisé dans les années 1970. Au final, les ossements humains extraits de la fouille sont peu nombreux en regard de la série initiale et dispersés entre les réserves de l'Institut de paléontologie humaine, du musée Archéologique départemental du Val-d'Oise et du Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise (**figure 1**). Le mobilier est, quant à lui, essentiellement conservé au musée d'Art et d'archéologie de Senlis.

L'allée sépulcrale du « Cimetière aux Anglais » a été publiée à plusieurs reprises au cours des vingt dernières années, confirmant notamment son utilisation à la fin du Néolithique. Mais les données relatives à ce monument mégalithique se sont souvent limitées à une description architecturale de la tombe et à de rares données anthropologiques (GUY, SOULIER 1995). En 2012, un projet collectif de recherche (PCR) initié par les départements des Yvelines et du Val-d'Oise a permis de dresser un bilan des données connues pour cette allée sépulcrale (JAULNEAU, PARIAT 2012). Par ailleurs, de nombreuses études de collections couplées à la réalisation de nouvelles datations radiocarbones dans le cadre du PCR intitulé « Le III[e] millénaire av. J.-C. dans le Nord de la France : définitions et interactions des groupes culturels » ont permis de redéfinir les différentes étapes de la fin du Néolithique dans le Bassin parisien (SALANOVA *et alii* 2011). Plusieurs travaux universitaires inédits (POLLONI 2008 ; RENARD 2010) permettent aujourd'hui de repenser l'attribution chrono-culturelle de la sépulture de Vauréal à la lumière des dernières avancées de la recherche dans ce domaine.

Figure 1 – Vauréal (Val-d'Oise), « le Cimetière aux Anglais ».
Lieux de conservation des vestiges issus de l'allée sépulcrale. [© CD 95, Sdavo]

PRÉSENTATION DU MONUMENT

La tombe se trouve à flanc de coteau, à mi-pente du vallon sec situé entre la ville nouvelle et le vieux village de Vauréal au lieu-dit « les Loctaines » (**figure 2**). L'angle nord-ouest du monument culmine à 89,91 m NGF tandis que l'angle nord-est se trouve à 87,46 m NGF. Son orientation suit la pente naturelle du terrain selon un axe est-ouest, avec entrée à l'est. À cet endroit, le substrat correspond à des calcaires marins indifférenciés (marnes et caillasses, calcaires à cérithes, etc.) recouverts de limons sableux.

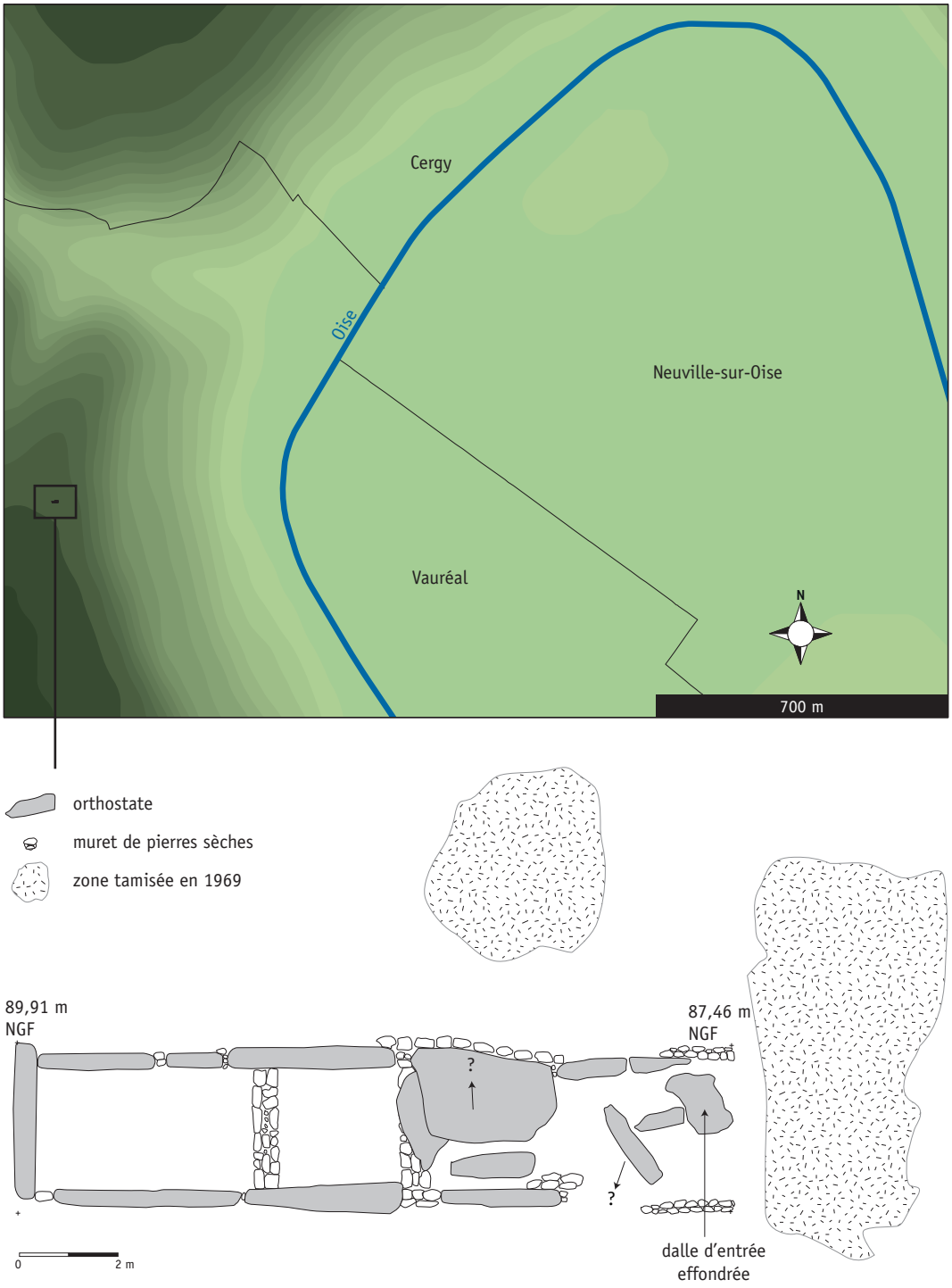

Figure 2 – Vauréal (Val-d'Oise), « le Cimetière aux Anglais ».
Localisation et plan de l'allée sépulcrale. [© J.-G. Pariat, CD 95, SDAVO]

Les données relatives à l'architecture du monument ont été exposées dans un article réalisé par l'auteur de la fouille de 1867 (de CAIX de SAINT-AYMOUR 1874). D'après la description qui en est faite, le monument est incomplet, le vestibule n'est pas conservé. Il a sans doute été détruit au cours du XIXe siècle, lorsque les carriers étaient à la recherche de matière première pour l'aménagement des villes.

Seule la chambre funéraire de plan rectangulaire allongé et la dalle d'entrée étaient préservées. La longueur totale du monument est donc inconnue, mais il mesure au moins 14 m pour une largeur de 2,30 m et une hauteur de 2,30 m. Les parois sont aménagées d'orthostates en grès, entre lesquels s'intercalent des murets de pierres sèches en calcaire. Le sol ne semble pas avoir été dallé. Quant au dispositif de couverture, il est impossible d'en préciser la nature exacte, au regard des dégradations survenues au XIXe siècle.

Dans la chambre, trois espaces distincts sont délimités par deux fondations de murets de pierres sèches, préservées sur 50 cm d'épaisseur et disposées perpendiculairement à l'axe du monument. La longueur de ces espaces est inégale. L'espace le plus à l'est, situé près de l'entrée, mesure 6,50 m de long. Dans ce secteur, une dalle est fichée verticalement au milieu de l'espace sépulcral. La fonction de cette dalle est problématique. Trouvée dans sa position originelle, elle ne correspond pas à un orthostate déplacé ni à un élément effondré de la couverture (BAILLOUD 1974). L'espace intermédiaire, plus réduit, mesure 2,50 m de long et l'espace ouest mesure environ 4,50 m de long.

Enfin, l'accès à la chambre se fait par une dalle en calcaire lutétien de 30 cm d'épaisseur, aménagée d'un trou d'homme. Elle fut retrouvée couchée sur le sol, dans la partie antérieure de la chambre, non loin de la dalle fichée verticalement. Le trou, ménagé à 25 cm du sommet de la dalle, mesure 60 cm de large par 45 cm de haut (**figure 3**). De forme carrée, il comporte une feuillure large de 10 cm et profonde de 17 cm. Ce type d'ouverture est fréquent dans ce secteur du Bassin parisien (« le Bois Couturier », Guiry-en-Vexin, Val-d'Oise ; « la Pierre Plate », Presles, Val-d'Oise ; « Saint-Claude », Bury, Oise). Cette dalle est décorée d'une gravure peu lisible.

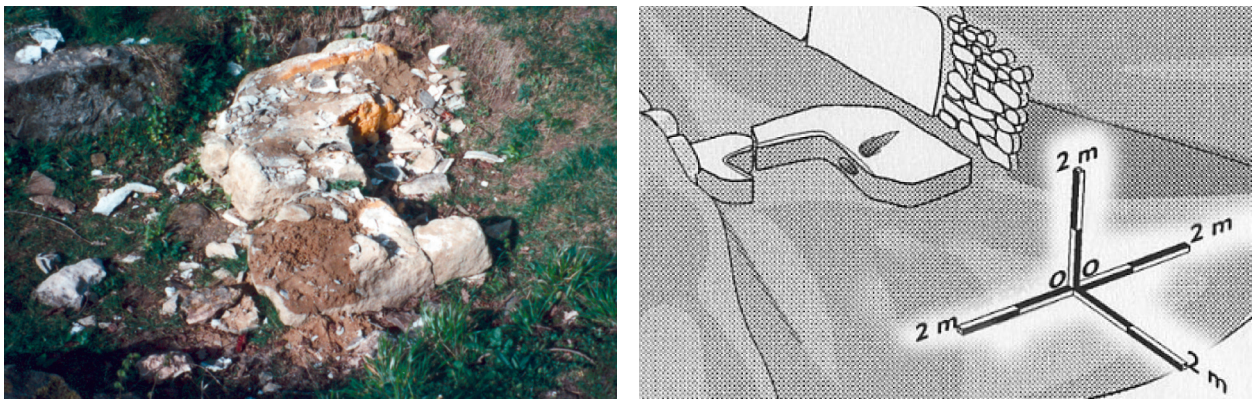

Figure 3 – Vauréal (Val-d'Oise), « le Cimetière aux Anglais ». Détail de la dalle aménagée d'un trou d'homme lors de sa découverte en 1969. [© P. Soulier, L. Costa, CD 95, Sdavo]

DISTRIBUTION DES VESTIGES

Les informations relatives à la stratigraphie sont rares. Le comblement est décrit comme étant sableux et les premiers vestiges sont apparus à une profondeur de 1 m (de CAIX de SAINT-AYMOUR 1874). L'épaisseur de la couche à os est de 30 à 40 cm. Dans un secteur, à l'est près de l'entrée, la couche d'ossements est apparue sous la fondation d'un muret de pierres sèches intercalé entre deux orthostates.

La distribution des vestiges revêt un caractère original : ils se trouvaient toujours dans l'un des trois espaces sépulcraux, mais jamais à cheval sur deux espaces.

Dans le premier espace, à l'est, outre des ossements humains fragmentés et dispersés, de nombreux outils en silex et des objets de parure ont été découverts (**figure 4**). L'espace intermédiaire a également livré des ossements et des éclats en silex ainsi qu'un vase archéologiquement complet et un outil en silex. Enfin, le troisième espace, à l'ouest, renfermait des ossements dispersés et cinq squelettes adossés aux parois (de CAIX de SAINT-AYMOUR 1874). Ces individus étaient accompagnés de mobilier de parure, d'industrie osseuse et d'outils en silex.

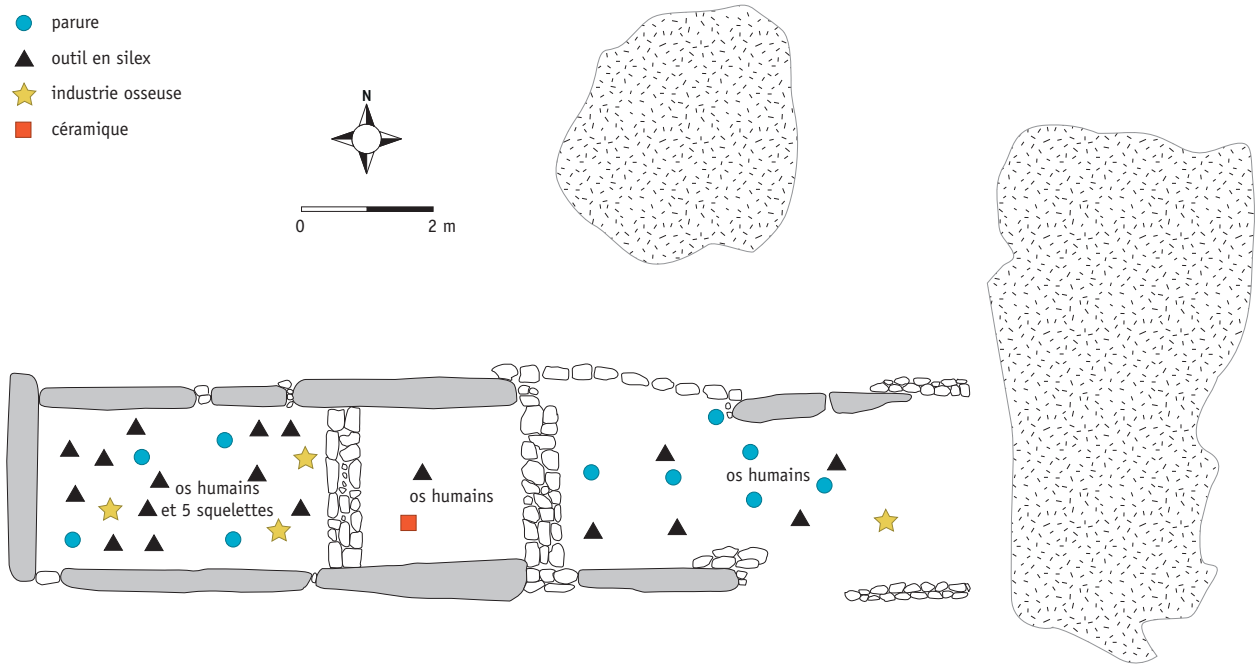

Figure 4 – Vauréal (Val-d'Oise), « le Cimetière aux Anglais ».
Répartition horizontale des vestiges archéologiques. [© J.-G. Pariat, CD 95, Sdavo]

LES INHUMÉS

Les travaux menés sur le gisement à la fin du XIXe siècle ont conduit à la mise au jour de très nombreux restes humains, plusieurs milliers vraisemblablement, mais les publications n'offrent aucun décompte précis (de CAIX de SAINT-AYMOUR 1867). Seuls quelques os parmi les plus complets ont été conservés à l'issue de cette opération et dispersés entre diverses institutions au fil du temps. À l'issue des tamisages pratiqués en 1969, 2 000 dents et plusieurs centaines d'ossements ont été collectés (PEEK 1975). Une partie de la série odontologique est actuellement conservée au musée Archéologique départemental du Val-d'Oise, l'autre partie, environ 1 000 dents, ayant été égarée. Les ossements sont perdus. Enfin, entre 2005 et 2007, 35 restes humains ont été recueillis suite à leur découverte fortuite aux abords du monument (PARIAT 2007). Ils sont conservés au Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise. Pour finir, cinquante-sept ossements sont dans les réserves de l'Institut de paléontologie humaine (BLIN 2011). Il est impossible de déterminer s'ils proviennent de la fouille de la fin du XIXe siècle ou du tamisage de 1969.

Diverses études à caractère anthropologique ont été menées. La première d'entre elles date de 1867 (PRUNER-BEY 1867). Outre un nombre minimum d'inhumés, elle offre une description approfondie des crânes de la série (**figure 5**). En 1981, plus d'un siècle après, une contribution dresse un bilan descriptif des ossements recueillis en 1969 (PATTÉ 1981). Au même moment, la série dentaire de 1969 est analysée (JAGU 2012). Ce travail fournit un nombre minimum d'individus, une distribution par âge succincte et un aperçu de l'état sanitaire. À la fin des années 2000, les ossements conservés au Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise et à l'Institut de paléontologie humaine sont inventoriés.

Région anatomique (os entier ou fragmenté)	Publication Pruner-Bey, 1867	Publication Patte, 1981	Inventaire Jagu, 1980 actualisé en 2012	Inventaire Pariat, 2007 (SDAVO)	Inventaire Blin, 2011 (IPH)
Tête osseuse	20	5	948	15	52
Cage thoracique		79 vertèbres	-	1 vertèbre 4 côtes	1 vertèbre
Ceinture des membres supérieurs	1 scapula	4 scapulas 30 clavicules	-	-	-
Membres supérieurs	67 humérus	77 humérus 58 radius 46 ulnas 1 métacarpien 1 os du carpe 1 phalange	-	1 humérus 1 radius 2 phalanges	4 humérus
Ceinture des membres inférieurs	Quelques os coxaux	47 os coxaux	-	-	-
Membres inférieurs	25 fémurs 12 tibias	57 fémurs 67 patellas 4 tibias 2 fibulas 3 métatarsiens 152 os du tarse 5 phalanges	-	1 tibia 1 métatarsien	-
Indéterminés	Quelques os immatures	-	-	10 os longs	-

Figure 5 – Vauréal (Val-d'Oise), « le Cimetière aux Anglais ».
Inventaire des ossements. [© J.-G. Pariat, CD 95, SDAVO]

Dès lors, quel regard porter sur la série osseuse de ce gisement, tant les données disponibles sont disparates ?

Un premier nombre minimum d'individus (NMI) calculé à partir de l'épiphyse distale de l'humérus fait état de 40 sujets (PRUNER-BEY 1867). Il a fait l'objet d'une révision en 1981, 43 sujets supplémentaires étant ajoutés, portant ainsi l'effectif à 83 (PATTÉ 1981). Il subsiste cependant des interrogations sur la façon dont est établi ce nombre minimum.

Parallèlement, les travaux menés sur 948 dents réparties en 802 dents permanentes isolées ou sur arcade, 130 déciduales et 16 dents permanentes en évolution font état d'au moins 43 individus répartis en 39 sujets âgés de 11 ans et plus, et 4 sujets de 6 à 11 ans (**figure 6** ; JAGU 2012).

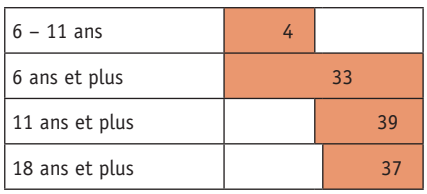

Figure 6 – Vauréal (Val-d'Oise), « le Cimetière aux Anglais ».
Nombre de dents par classe d'âge. [© J.-G. Pariat, CD 95, SDAVO]

Les données publiées en 1981 offrent des précisions concernant la composition de la population immature (PATTÉ 1981). Dix sujets ont été décomptés à partir du fémur droit. Une estimation d'âge, d'après la maturation osseuse, a été réalisée par l'auteur de la publication. Les résultats indiquent que plusieurs n'ont pas du tout le même âge, ce qui permet d'affiner l'effectif d'individus immatures. Onze sujets se répartissent au sein de cinq classes d'âge : un nouveau-né d'environ deux semaines, quatre individus de 1 à 4 ans, quatre de 5 à 9 ans, un autre de 10 à 14 ans et un adulte jeune. Cette distribution est difficile à commenter au regard de la faiblesse de l'effectif. Tout au plus, il est possible d'affirmer que la sépulture a reçu les cadavres ou restes osseux de sujets adultes et immatures, ce qui n'est pas toujours démontré dans les tombes de la région.

Concernant l'état sanitaire, la série odontologique compte 37 dents cariées, réparties en 32 dents permanentes et 5 déciduales. Vingt-trois d'entre elles affectent la dentine, et 17 le collet (JAGU 2012). Quant aux ossements, 55 cas d'anomalies ont été décrits (PATTÉ 1981). Ils renvoient pour la plupart à des pathologies traumatiques ou dégénératives. Parmi ces anomalies, un fragment d'os pariétal droit comporte une trépanation à 4 cm environ de la suture sagittale. Un autre crâne de la série, examiné en 1867, porte ce qui semble être des traces d'impact (PRUNER-BEY 1867).

Les ossements n'ont pas fait l'objet d'un repérage sur un plan, ce qui rend impossible toute analyse spatiale. Par ailleurs, aucune datation radiocarbone sur os humain n'a été réalisée, démarche qui n'aurait de toute façon qu'un intérêt limité, la position stratigraphique des ossements n'étant pas connue.

LE MOBILIER

Le mobilier archéologique recueilli se compose de céramique, de vestiges lithiques et d'objets de parure.

La céramique

Des tessons de céramique se trouvaient parmi les ossements au moment de la fouille. Cependant, A. de Caix de Saint-Aymour ne les décrit guère en dehors d'un vase retrouvé dans l'espace intermédiaire (**figure 7**). Cette jarre, montée à la main, mesure 35 cm de haut pour 20 cm de large. Ses parois sont de couleur rougeâtre et certains endroits sont noircis. Elle présente un profil en « S » à col court renvoyant au groupe C de la typologie des formes du Néolithique récent dans le Centre-Nord de la France (AUGEREAU *et alii* 2007). Il n'a pas été possible de réexaminer cet objet car il n'a pas été retrouvé.

Le mobilier lithique

La série lithique se compose de 40 à 50 pièces, dont plusieurs perdues, notamment des outils, (**figure 8**). Actuellement, le mobilier comprend 27 pièces dont 10 outils.

État de conservation de la série

Vingt-et-une des 27 pièces possèdent une étiquette et parfois un numéro d'inventaire. Les 6 restantes, sans étiquette, correspondent à une hache polie et 5 pièces brutes. Aucune d'elle n'a été reconnue parmi les pièces dessinées par A. de Caix de Saint-Aymour. Par conséquent, il est difficile d'assurer qu'elles proviennent bien de ce gisement.

Des pièces ont été perdues, d'une part d'après les articles publiés, mais aussi d'après les emplacements vides dans la boîte où était conservé le matériel. Le mobilier non retrouvé au musée de Senlis est le suivant : 2 haches polies, 4 « grattoirs » (ainsi nommés

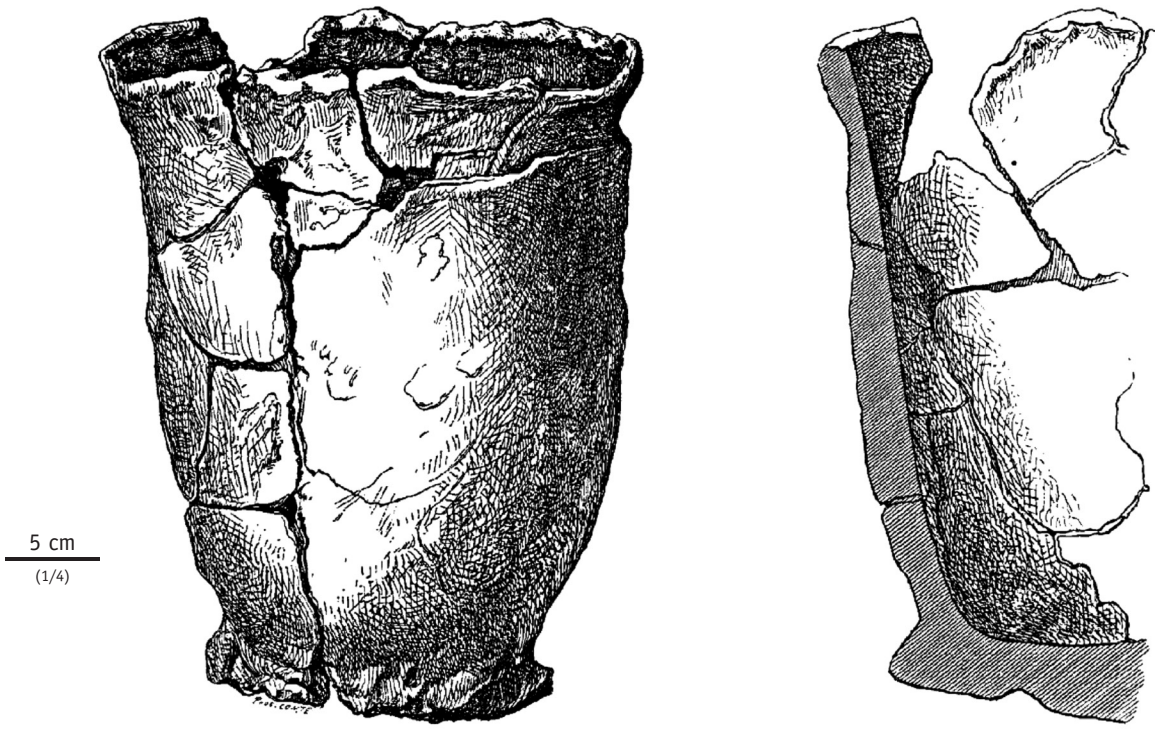

Figure 7 – Vauréal (Val-d'Oise), « le Cimetière aux Anglais ».
Vase issu de l'allée sépulcrale. [© de Caix de Saint-Aymour 1874]

Fig.	Type d'objet	Objet réexaminé, dessiné récemment	Objet réexaminé, dessiné anciennement	Objet perdu, dessiné anciennement	Objet réexaminé, non dessiné
9	1-3. armatures losangiques			■	1 hache entière ?*
	4. briquet	■			1 éclat avec retouche d'utilisation
	5-6. grattoirs ?			■	4 éclats brut
	7-9. pièces brutes			■	5 éclats laminaires bruts
	10. lame à retouches d'utilisation	■			1 lame brute
	11. pointe ou denticulé ?			■	2 débris
	12. denticulé ou microdenticulé ?			■	
12	1 et 3. lame	■			
	2, 4 et 5. éclats laminaires	■			
	6. briquet	■			
	7. support retouché	■			
	8. grattoir	■			
13	1. hache polie en silex tertiaire		■		
	2. hache polie ou herminette			■	
	3. talon de hache en silex secondaire		■		
	4. petite hache polie en silex secondaire		■		
14	1-3. armatures tranchantes trapézoïdales			■	
	4. pièce brute			■	
	5. armature losangique			■	
	6-8. produits laminaires			■	
	9. grattoir ?			■	
15	hache polie			■	

* Cette hache ne possède pas, contrairement aux autres pièces, d'étiquette et c'est la seule hache à ne pas avoir été dessinée par A. de Caix de Saint-Aymour. Aucun emplacement vide dans la boîte où était conservé le matériel ne correspond à cette pièce (contrairement aux trois autres, perdues ou non). Par conséquent, il est difficile de d'assurer qu'elle provient bien de ce gisement.

Figure 8 – Vauréal (Val-d'Oise), « le Cimetière aux Anglais ». Inventaire et état des connaissances sur les objets de la série lithique [© C. Renard, CD27, Mission archéologique départementale de l'Eure]

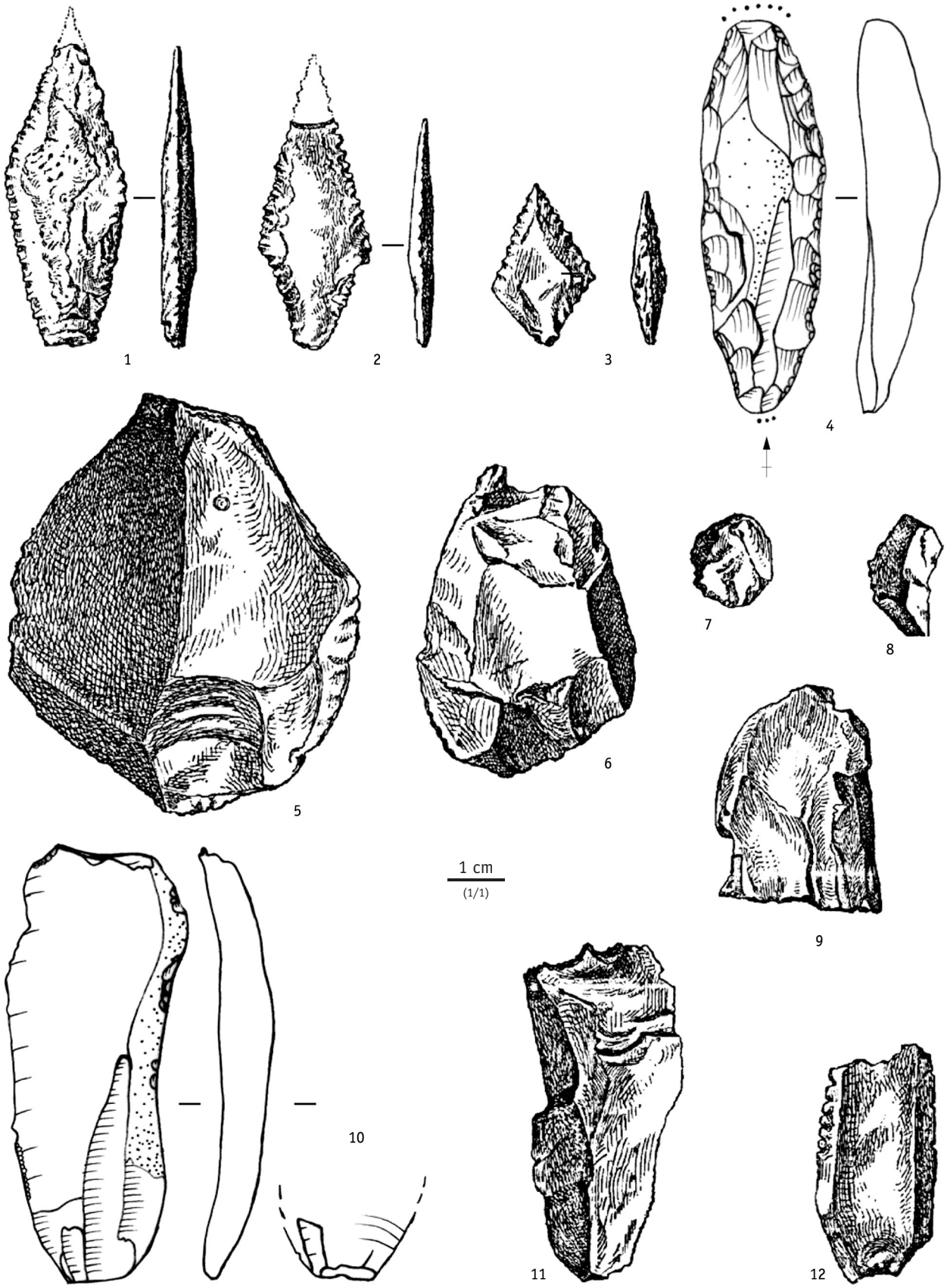

Figure 9 – Vauréal (Val-d'Oise), « le Cimetière aux Anglais ». Extrait du mobilier lithique de l'allée sépulcrale : 1-3 : armatures losangiques ; 4 : briquet ; 5-6 : grattoirs ? ; 7-9 : pièces brutes ; 10 : lame à retouches d'utilisation ; 11 : pointe ou denticulé ? ; 12 : denticulé ou microdenticulé. [Dessins nos 1 à 3, 5 à 9 et 11 : de Caix de Saint-Aymour 1874, fig. 20 ; © dessins nos 4 et 10 : C. M. Renard, Mission archéologique départementale de l'Eure]

par A. de Caix de Saint-Aymour, « une sorte de racloir » (ainsi nommé en 1867 par A. de Caix de Saint-Aymour p. 668, mais absent de son article de 1874), 3 flèches tranchantes, 4 ou 5 perçantes. Le nucléus, mentionné et dessiné en 1874 (de CAIX de SAINT-AYMOUR 1874, p. 657) est en fait un briquet (**figure 9**[4]). Pour les pièces brutes, la situation est plus complexe car il est difficile de reconnaître celles que nous avons étudiées parmi les pièces dessinées par A. de Caix de Saint-Aymour. Cela tient d'une part au dessin du fouilleur (absence d'onde et cortex difficile à reconnaître) et à l'échelle qui n'est pas forcément très précise. D'autre part, le nombre exact de pièces brutes n'est pas connu.

Le mobilier égaré est en partie documenté par les dessins et les descriptions de A. de Caix de Saint-Aymour. Ainsi, à chaque fois que cela sera possible, nous ferons référence à ces objets perdus en apportant les données fournies par les illustrations. Ses dessins n'ont, à notre connaissance, jamais été repris en raison d'une erreur dans la bibliographie de Gérard Bailloud (1974) : l'article de A. de Caix de Saint-Aymour se trouve dans la « Revue d'Anthropologie » et non dans la « Revue Archéologique », comme cela est noté par cet auteur.

Sur les dessins, il est souvent noté qu'il s'agit de la « grandeur naturelle ». L'échelle a systématiquement été vérifiée et corrigée en comparant les dimensions réelles des pièces encore conservées à celles du dessin. Par ailleurs seules les pièces les plus informatives de la série ont été dessinées, l'étude de Vauréal ayant été réalisée dans le cadre d'une synthèse plus large sur les séries lithiques de la fin du Néolithique du Nord de la France (RENARD 2010).

Pièces conservées et observées

Le silex secondaire, dont une large part est un silex crétacé à zones grenues, domine largement la série (**figure 10**). Ce silex est disponible localement, contrairement au tertiaire dont les gîtes sont régionaux (BOSTYN 1994 ; ALLARD 2005). La patine est fréquente et dans quelques cas elle ne permet pas de connaître la nature du silex.

	SECONDAIRE	TERTIAIRE	INDET., BRÛLÉ OU PATINÉ	TOTAL
Pièces techniques, supports bruts et restes bruts de taille	13	-	4	**17**
Supports retouchés	5	1	-	**6**
Pièces façonnées	3	1	-	**4**
Total	**21**	**2**	**4**	**27**

Figure 10 – Vauréal (Val-d'Oise), « le Cimetière aux Anglais ». Composition générale du mobilier lithique en fonction de la matière première. [© C. M. Renard, Mission archéologique départementale de l'Eure]

Le silex secondaire a été utilisé comme support des pièces brutes ou retouchées, contrairement au silex tertiaire. Ce dernier n'a été employé qu'à deux reprises, pour un briquet et une hache polie. La seule pièce brûlée de la série est un fragment de lame.

Les deux tiers de la série sont composés de supports bruts. Le tiers restant regroupe des pièces retouchées et façonnées (**figure 11**).

NATURE DE LA PIÈCE	ÉCLATS	ÉCLATS LAMINAIRES	LAMES	DÉBRIS, FRAGMENTS	BLOCS	TOTAL
Retouché	4 (1 retouche d'utilisation, 1 retouche, 2 briquets)	-	1 retouche d'utilisation	1	4 haches polies	**10**
Brut	4	8	3	2	-	**17**
Total	**8**	**8**	**4**	**3**	**4**	**27**

Figure 11 – Vauréal (Val-d'Oise), « le Cimetière aux Anglais ». Composition du mobilier lithique. [© C. M. Renard, Mission archéologique départementale de l'Eure]

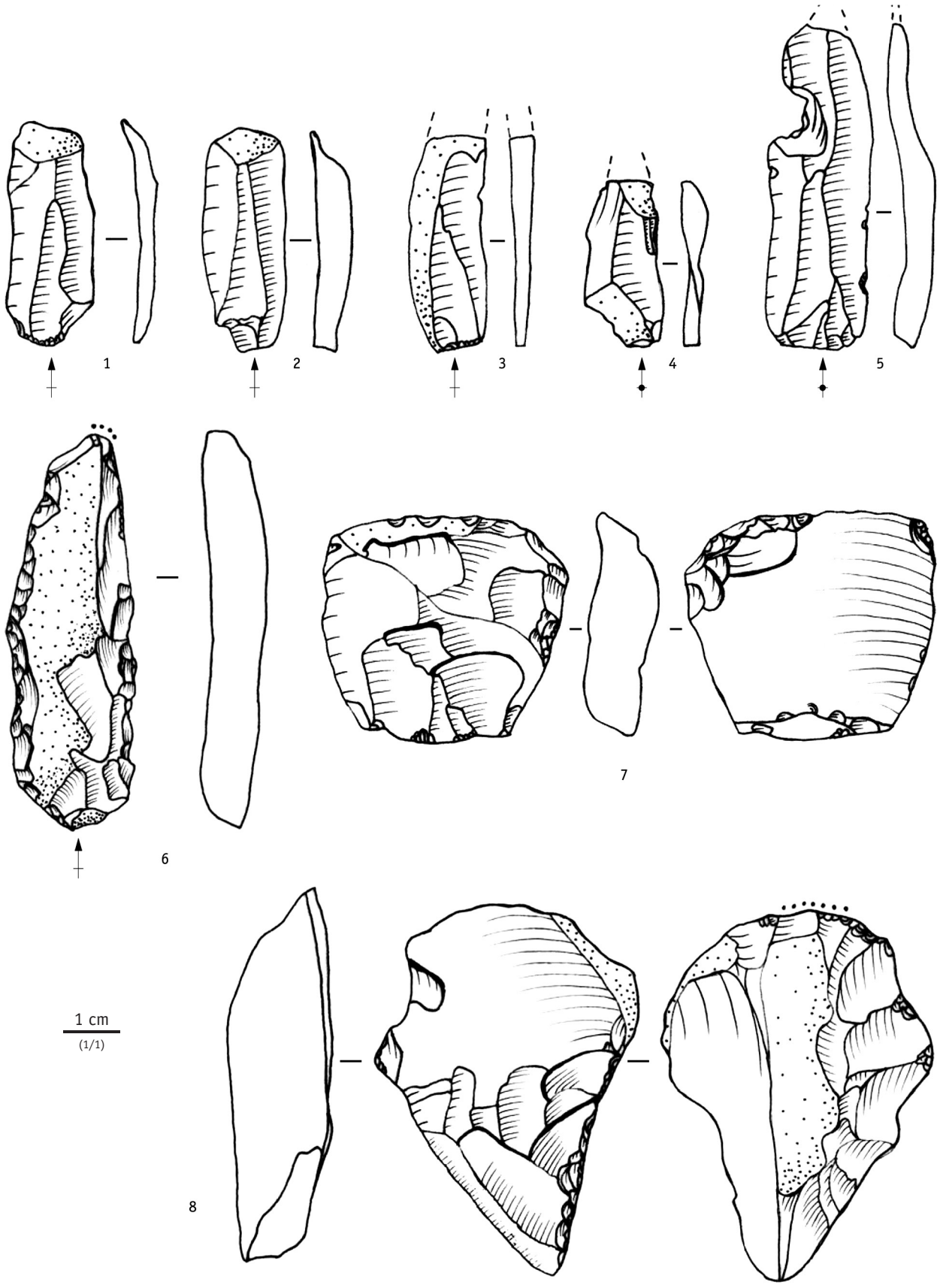

Figure 12 – Vauréal (Val-d'Oise), « le Cimetière aux Anglais ». Extrait du mobilier lithique de l'allée sépulcrale. 1 et 3 : lame ; 2, 4 et 5 : éclats laminaires ; 6 : briquet ; 7 : support retouché ; 8 : grattoir. [© C. M. Renard, Mission archéologique départementale de l'Eure]

Deux des 4 éclats ont été obtenus par percussion directe dure. L'un des éclats provient d'une hache polie en silex secondaire. Parmi les 8 éclats laminaires (**figure 12**[2, 4]), 2 sont obtenus par percussion directe au percuteur de matière dure animale, un par percussion directe au percuteur de pierre dure (**figure12**[5]) et un par percussion indirecte.

La technique de percussion est indéterminée pour les trois lames (**figure 12**[1, 3]). Deux des trois pièces ont leur corniche abrasée. Le débitage est unipolaire. Un à trois négatifs laminaires sont visibles sur la face supérieure.

L'éclat est le support majoritaire des pièces retouchées. Aucun éclat laminaire n'a été transformé et seule une lame présente des retouches d'utilisation (**figure 9**[10]). Celle-ci est débitée par percussion directe au percuteur de matière dure animale (abrasion du bord, talon lisse sans fissure de 3 mm de large, angle de chasse aigu et bulbe réduit).

Un éclat retouché, partiellement cortical sur sa partie distale, possède une double patine (**figure 12**[7]). Sa retouche, assez limitée, est proche de celle d'un racloir.

Deux briquets ont été distingués au sein de cette série : ils sont tous les deux fortement corticaux, à retouche directe, courte à longue et verticale. L'un deux est en silex tertiaire (**figure 12**[6]), l'autre en silex crétacé (**figure 9**[4]).

Un grattoir possède plusieurs zones actives (**figure 12**[8]). Nous notons la présence d'un émoussé sur le distal, tandis qu'une retouche inverse est visible à l'opposé du front.

Quatre haches polies font partie du mobilier de Vauréal. Deux sont entières et deux sont fragmentées. La hache (**figure 13**[4]) en silex crétacé à zones grenues a été partiellement polie (des négatifs antérieurs au polissage sont visibles) puis reprise. De face, elle est trapézoïdale ; sa section devait être biconvexe ou ovalaire. La hache entière possède une petite zone corticale au niveau de son talon. Elle est de forme trapézoïdale à triangulaire, avec un tranchant arrondi comportant quelques éclats postérieurs au polissage. Celui-ci a laissé quelques facettes visibles sur chacune des faces. Une des deux haches fragmentaires est en silex tertiaire (**figure 13**[1]). Au niveau d'un des angles le tranchant est cassé et quatre négatifs sont présents (deux sur chaque face) : deux d'entre eux sont laminaires et rebroussés. La hache est de forme trapézoïdale et sa section est ovalaire, avec un bord équarri. De la dernière hache polie, en silex crétacé à zones grenues, il ne reste que le talon (**figure 13**[3]). Des négatifs d'éclats antérieurs et postérieurs au polissage sont visibles, l'un venant de la partie distale, l'autre du talon. Des négatifs sont aussi présents sur la face de fracture. La forme et la section sont indéterminées.

Pièces égarées

Deux lames apparemment retouchées n'ont été attribuées à aucune catégorie d'outil par A. de Caix de Saint-Aymour (**figure 9**[11-12]). L'une d'elles a un bord denticulé. L'autre présente deux coches successives qui dégagent une petite pointe.

D'après les dessins de A. de Caix de Saint-Aymour, quatre armatures de flèches losangiques ont été découvertes à Vauréal (**figures 8**[5]**, 9**[1, 3]). La retouche est difficile à préciser, mais il semble que trois des quatre pièces ne possèdent pas de retouche couvrante. L'une d'elles (**figure 9**[1]) est partiellement corticale. Le support est aussi délicat à déterminer, mais on remarque qu'il n'y a pas d'arrête dans l'axe longitudinal de la pièce et que le support pourrait être un éclat.

À l'origine, le mobilier contenait aussi trois armatures de flèches tranchantes trapézoïdales (**figure 14**[1, 3]). Leurs bords sont divergents sur au moins deux des trois pièces ; la retouche pourrait être directe. Dans un cas, une arête, parallèle au tranchant et à la base, suggère une pièce façonnée sur une lame (**figure 14**[2]).

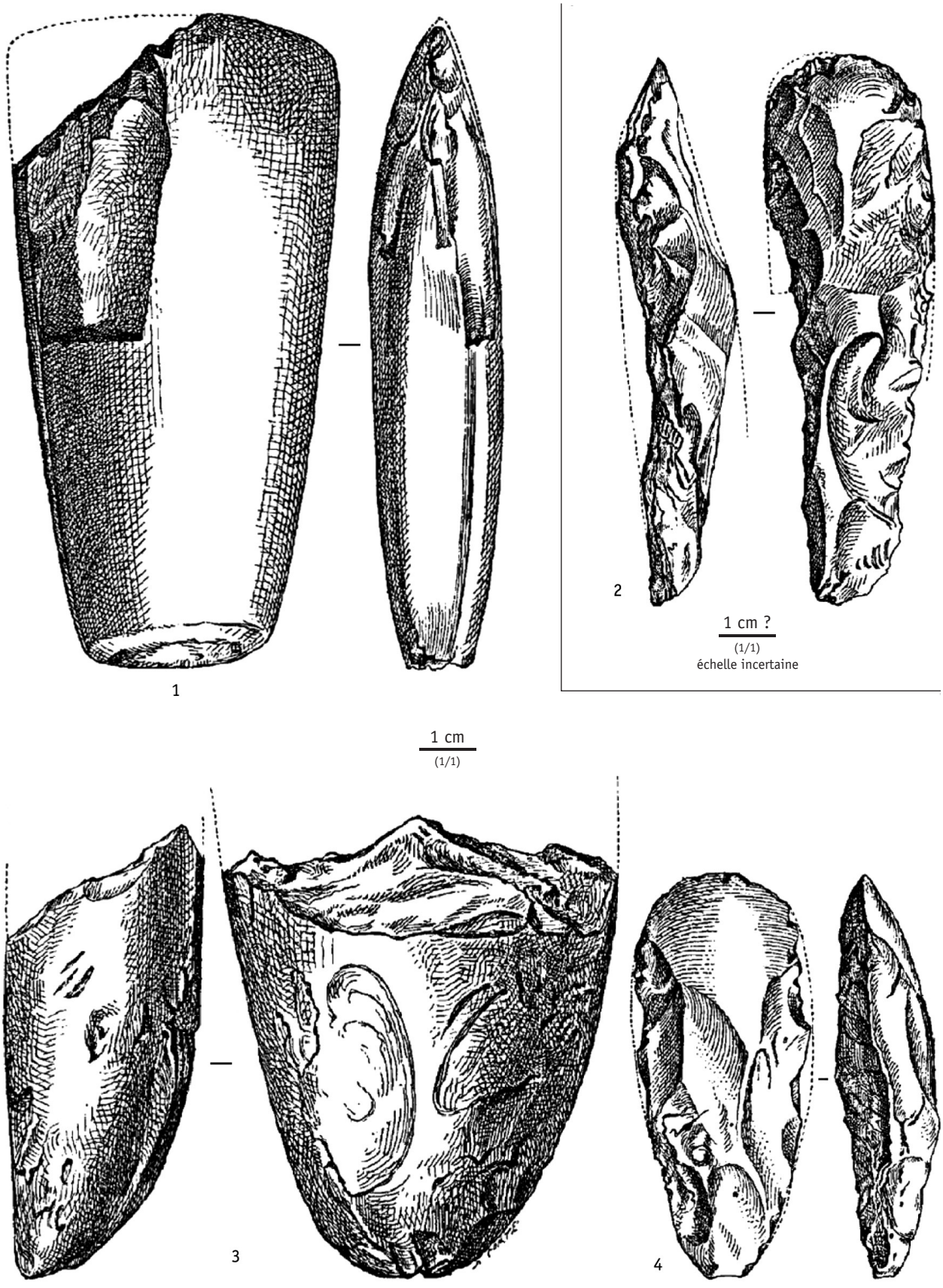

Figure 13 – Vauréal (Val-d'Oise), « le Cimetière aux Anglais ». Extrait du mobilier lithique de l'allée sépulcrale. 1 : hache polie en silex tertiaire ; 2 : hache polie ou herminette ; 3 : talon de hache en silex secondaire ; 4 : petite hache polie en silex secondaire. [© de Caix de Saint-Aymour, 1874, fig. 8, 39, 41, 43]

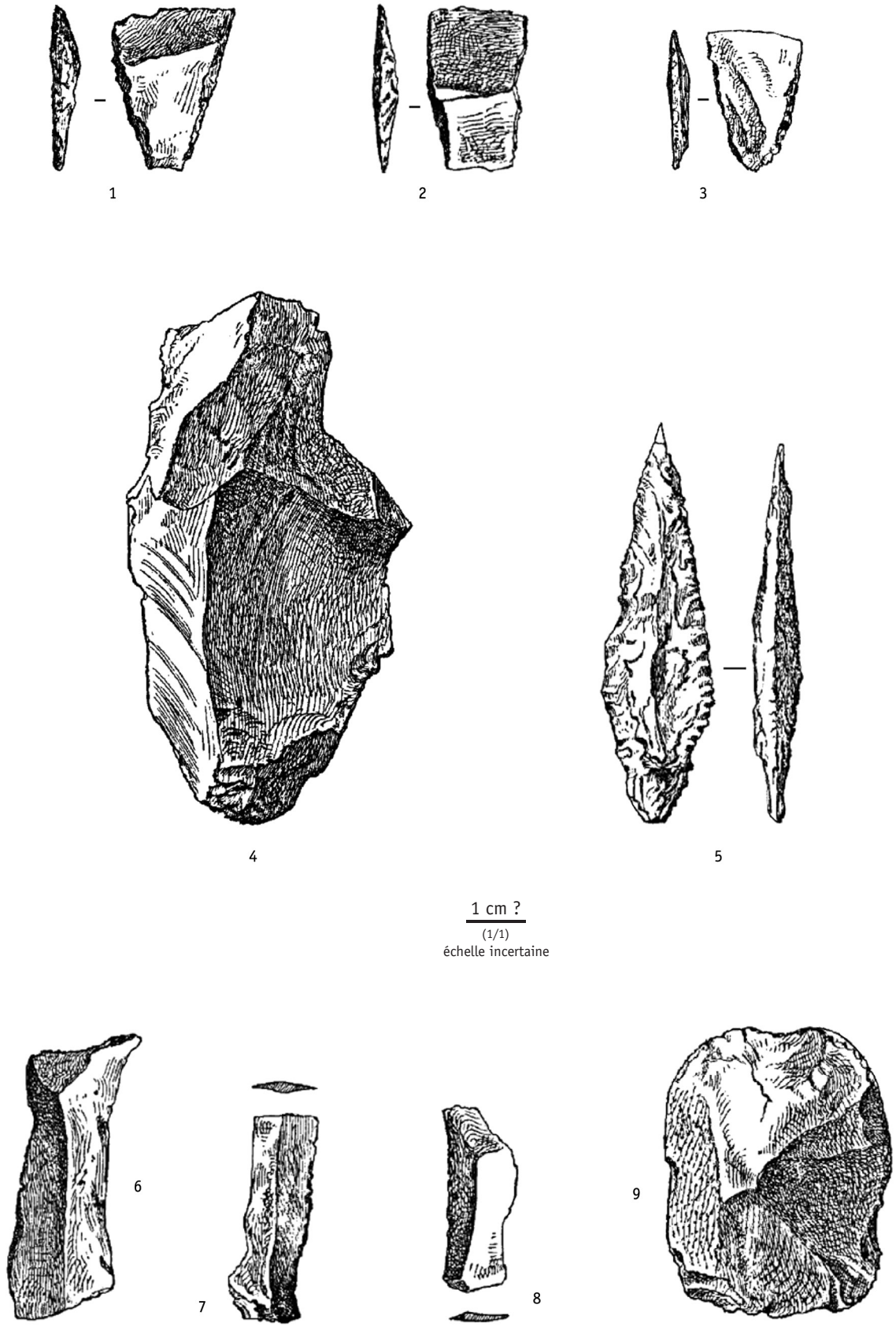

Figure 14 – Vauréal (Val-d'Oise), « le Cimetière aux Anglais ». Extrait du mobilier lithique de l'allée sépulcrale. 1-3 : armatures tranchantes trapézoïdales ; 4 : pièce brute ; 5 : armature losangique ; 6-8 : produits laminaires ; 9 : grattoir ? [© de Caix de Saint-Aymour, 1874, fig. 43, 46, 47]

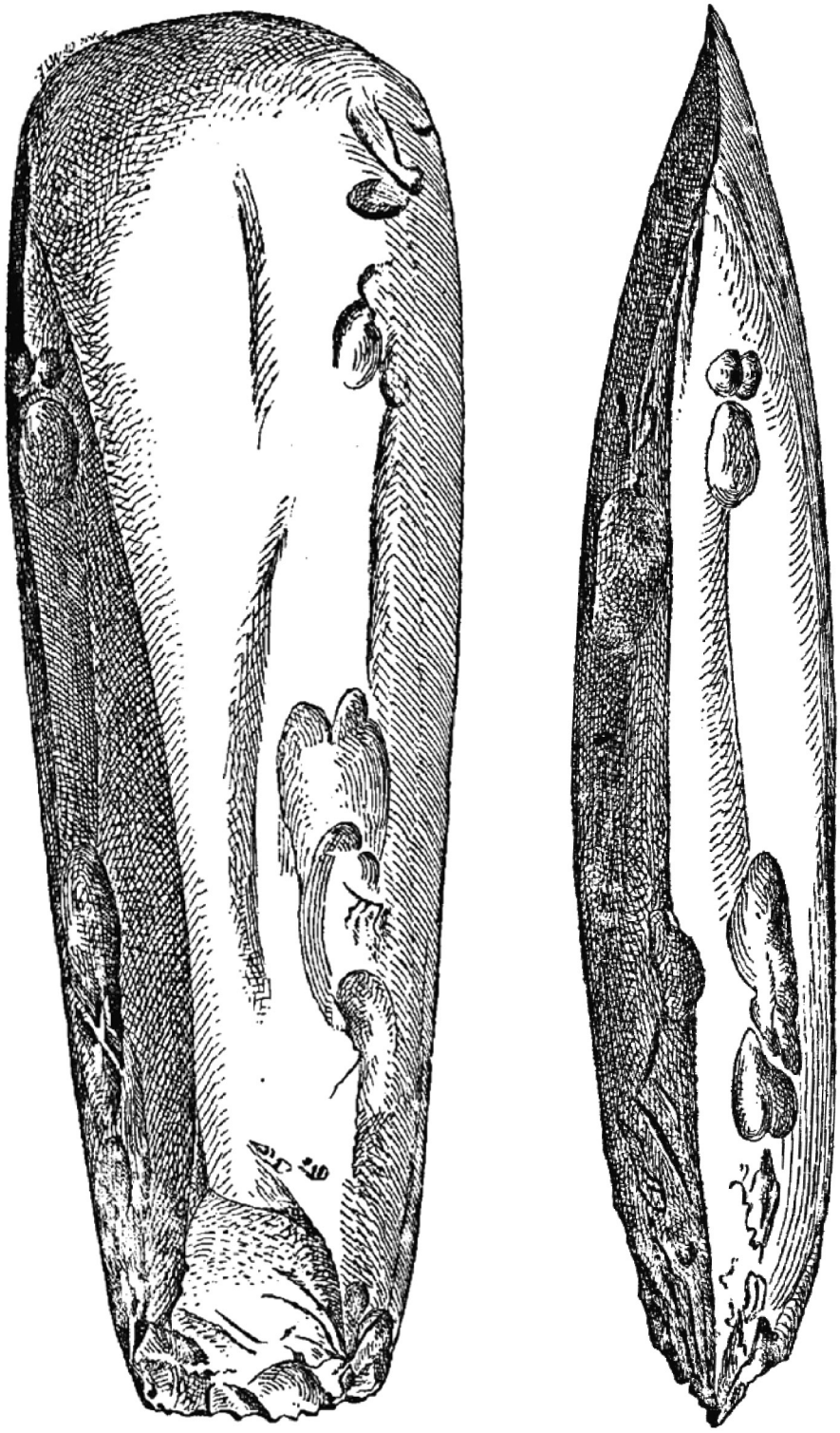

Figure 15 – Vauréal (Val-d'Oise), « le Cimetière aux Anglais ». Hache polie issue de l'allée sépulcrale.
[© de Caix de Saint-Aymour, 1874, fig. 14]

Trois pièces sur éclat ont été nommées « grattoir » par A. de Caix de Saint-Aymour, mais les dessins ne permettent pas d'être sûr de cette classification (**figures 9**[5-6], **14**[9]). La localisation de la retouche est incertaine et le front du grattoir n'est pas représenté de profil.

Deux haches polies aux dimensions incertaines sont connues uniquement par les dessins de A. de Caix de Saint-Aymour. La première est quasiment entière, avec de possibles négatifs antérieurs au polissage visibles (**figure 15**). Elle est de forme trapézoïdale et de section biconvexe ou ovalaire. D'après le fouilleur, la seconde, de forme trapézoïdale, n'a pas été polie. Vue de profil, les biseaux sont dissymétriques : cette caractéristique est généralement celle des herminettes (THIRAULT 2001). Le reste de la pièce est de forme irrégulière au niveau du bord gauche et de la face inférieure, peut-être à cause d'une reprise.

Bilan et mise en perspective

Le silex crétacé, disponible localement, est majoritairement employé à Vauréal, contrairement au silex tertiaire, dont les gîtes sont régionaux. Celui-ci a été employé à deux reprises, et est représenté uniquement par des pièces transformées, une hache polie et un briquet.

Une large part des produits bruts sont laminaires. Plusieurs techniques de débitage ont été distinguées, mais aucune tendance ne se dégage clairement. La plupart des pièces transformées sont faites sur éclat, une lame présentant des retouches d'utilisation faisant exception.

En comptant les pièces perdues, la série se compose d'une quinzaine d'artefacts retouchés. La moitié d'entre eux sont des armatures de flèches losangiques et trapézoïdales, le reste se compose de grattoirs (trois sur quatre sont perdus), de briquets, de lames retouchées (perdues) et d'un support retouché. Six pièces façonnées font partie de la série : une hache polie entière, une petite hache partiellement polie et reprise, une hache polie clairement reprise au niveau de son tranchant (peut-être en vue de produire de nouveaux supports) et un talon de hache polie reprise. À cela, deux pièces perdues doivent être ajoutées : une autre grande hache polie entière et une pièce taillée assimilable à une herminette.

La répartition des vestiges au sein de la tombe a été précisée par A. de Caix de Saint-Aymour, mais les associations entre mobilier et défunts ne sont décrites que pour des parures et deux manches en matière dure animale.

D'après le mobilier lithique, la sépulture a été utilisée durant le Néolithique récent et aucun outil attribuable au Néolithique final n'est attesté. La série est limitée et lacunaire, mais l'étude actuelle complétée par les données du fouilleur permettent d'avoir une vue d'ensemble assez satisfaisante.

Dans un premier temps, cette série peut être replacée au sein d'autres assemblages issus de sépultures collectives de la vallée de l'Oise utilisées notamment durant le Néolithique récent et dont le mobilier lithique a en partie été réexaminé récemment (RENARD 2010). Il s'agit des sépultures de Mériel dans le Val-d'Oise (LAVILLE, CRÉPIN 1904), « le Hazoy » à Compiègne (BLANCHET *et alii* 1993), Courtieux (CLOUET 1856 ; WATTELET 1866), « Laris-Goguet » à Feigneux (PATTÉ 1972 ; BENDEZU-SARMIENTO 1999), « Champignolles » à Flavacourt (BÉNARD 1903 ; PATTE 1905), « Moru » à Pontpoint (BLANCHET, FITTE 1978), « Roylaie » à Saint-Étienne (VAUVILLÉ 1903 ; HAMY 1904), « Petit Thérain » à Thiverny (GIRAUX 1924) dans l'Oise et « Bois de Thézy » à Montigny-Lengrain (BLANCHET 1979) dans l'Aisne.

La présence de haches polies, d'armatures tranchantes trapézoïdales et de supports retouchés est un point commun à la plupart des sépultures de la vallée de l'Oise (les haches et les armatures sont présentes sur 7 des 10 sépultures, les supports retouchés sur quatre des 10 sépultures ; **figure 16**). Par ailleurs, ces trois catégories font partie du fonds commun établi pour le Néolithique récent dans le Centre-Nord de la France composé en outre des briquets et des grattoirs (RENARD 2010, p. 205).

	Armatures losangiques	Ciseau	Grattoirs	Pointes	Denticulés	Briquets	Haches polies	Coches	Perçoirs	Supports retouchés	Armatures tranch. trapéz.	Tranchets	Bords abattus	Pièces lustrées	Armatures à ped. Et ail.	Armatures foliacées	Troncatures
Mériel, toponyme inconnu (Val-d'Oise)	•						•										
Vauréal «Cimetière aux Anglais» (Val-d'Oise)	•		•			•	•			•	•						
Flavacourt « Champignolles » (Oise)		•					•				•						
Montigny-Lengrain « Bois de Thézy » (Aisne)			•	•	•	•	•		•	•	•			•			
Saint-Etienne « Roylaie » (Oise)							•		•								
Compiègne « Le Hazoy » (Oise)			•					•		•	•		•				
Pontpoint « Moru » (Oise)						•	•				•	•	•				
Courtieux, toponyme inconnu (Oise)							•								•		
Feigneux « Laris-Goguet » (Oise)											•		•				
Thiverny « Petit Thérain » (Oise)										•	•			•		•	•

Figure 16 – Comparaison entre la composition du mobilier lithique de Vauréal et des autres sépultures collectives de la vallée de l'Oise. [© C. M. Renard, Mission archéologique départementale de l'Eure]

Les autres catégories d'outils sont moins fréquentes (jamais attestées sur plus de trois sépultures). Les ciseaux, pointes, denticulés, coches, tranchets, armatures à pédoncule et ailerons, armatures foliacées et troncatures sont des outils représentés à chaque fois sur une seule des dix sépultures. Six sépultures possèdent ainsi au moins un outil qui ne sera pas présent ailleurs. En dehors des trois catégories d'outils fréquentes, il y a donc une assez grande variabilité dans l'outillage.

Dans un second temps, on peut mettre en perspective les caractéristiques des sépultures de la vallée de l'Oise par rapport à celles de l'ensemble du bassin de la Seine, composé de trois zones : l'est de la vallée de la Marne, l'ouest de la vallée de la Marne (zone Marne-Loing) et la vallée de l'Aisne.

Sur ces zones, l'approvisionnement majoritaire en matières premières est toujours réalisé sur le gîte le plus proche. Concernant la vallée de l'Oise, du silex tertiaire pourrait être disponible à proximité, mais les gîtes sont mal localisés (BOSTYN 1994). En tout état de cause, c'est le silex secondaire qui a ici été préféré (seuls quelques outils, quelques haches et une pièce brute ont été réalisés en silex tertiaire et sont issus des sépultures de la vallée de l'Oise).

Dans le bassin de la Seine, les produits laminaires, sauf rares exceptions, sont plus nombreux en contexte sépulcral qu'en contexte domestique (voir « les Monts Gardés » à Claye-Souilly en Seine-et-Marne : COTTIAUX *et alii* 2014a ; « le Champtier à Caille » à Lieusaint en Seine-et-Marne : MONCHABLON *et alii* 2014 ; « les Bois Plantés » à Presles-et-Boves dans l'Aisne : THOUVENOT *et alii* 2014). Cette question ne peut être abordée dans la vallée de l'Oise car les sites les plus fiables sont tous des sépultures, le mobilier lithique du Néolithique récent issu des contextes domestiques est mal connu. Sur les quatre sépultures où les données sont exploitables, les éclats bruts et retouchés, obtenus par percussion directe dure, ne sont jamais le produit le plus présent. Il en est de même sur la plupart des autres sépultures du bassin de la Seine (voir « Mont-Aimé II » à Val-des-Marais dans l'Aisne par ex. : DONAT *et alii* 2014). Dans cette zone, l'étude des produits laminaires a révélé que chacun des outils sur lame semble associé à un module particulier de lame : plutôt fin pour les armatures de flèches tranchantes trapézoïdales, plutôt épais pour les lames retouchées. Cette adéquation entre module du support et nature de l'outil tranche avec le débitage et la transformation d'éclats qui paraît plus opportuniste. La percussion directe tendre organique et la percussion indirecte sont employées pour la production de lames dans l'ouest de la vallée de la Marne, mais c'est la percussion indirecte qui domine dans l'est de la vallée de la Marne (par exemple dans les sépultures des marais de Saint-Gond dans l'Aisne, LANGRY-FRANÇOIS 2004 ; RENARD *et alii* 2014). La vallée de l'Oise a livré trop peu de produits laminaires pour déterminer si elle suit l'une ou l'autre tendance.

Dans la vallée de l'Oise, les armatures tranchantes trapézoïdales, les haches polies et les supports retouchés font partie des outils fréquents et présents en grande quantité. Les grattoirs, briquets et armatures losangiques sont des outils fréquents, mais présents en plus faible quantité. Ces observations concordent avec le fonds commun établi pour les sites du Néolithique récent dans le bassin de la Seine : celui-ci se compose en effet d'armatures tranchantes trapézoïdales, de haches polies, de supports retouchés, de briquets et de grattoirs (RENARD 2010). Cependant, les sépultures de la vallée de l'Oise se distinguent des autres sépultures du bassin de la Seine par la présence de perçoirs : en effet, Montigny-Lengrain et Saint-Étienne sont les deux seules sépultures sur les 28 réexaminées qui livrent un perçoir, outil fortement lié à la sphère domestique généralement.

Concernant la quantité d'outils déposés dans les sépultures de la vallée de l'Oise, certaines récurrences sont visibles au niveau des armatures (3 exemplaires déposés dans 3 des 7 sépultures où elles sont présentes), des bords abattus (1 exemplaire déposé sur 3 sépultures) et des haches (3 ou 4 exemplaires déposés sur 5 des 7 sépultures où elles sont présentes). Ce phénomène mériterait d'être confirmée par d'autres fouilles de sépultures. Dans l'est de la vallée de la Marne, l'existence d'un « code funéraire » est très probable (RENARD 2010) : les 10 sépultures collectives étudiées de cette zone ont en effet fourni un mobilier conséquent. Au cours de l'analyse de celui-ci, il est apparu des récurrences non seulement au niveau de la nature des objets déposés mais aussi au niveau de leur quantité. Déposer certains types d'outils, dans des quantités comparables sur une même zone, indique l'existence d'un « code funéraire » assez prégnant. Le fait qu'il soit circonscrit à une zone et à plusieurs sépultures implique probablement une proximité au niveau chronologique et culturel. Que ces sépultures soient utilisées par un même groupe ou par différents groupes liés paraît donc tout à fait plausible. Ce résultat, ainsi que d'autres issus des examens de la parure et de l'industrie osseuse ont motivé la création d'un « faciès Marne » (AUGEREAU *et alii* 2007 ; COTTIAUX *et alii* 2014b) dans cette zone de la vallée de la Marne.

Dans ce contexte complexe et en dépit des nombreuses pièces perdues, le réexamen de la sépulture de Vauréal et l'exploitation des dessins retrouvés de A. de Caix de Saint-Aymour prend donc toute sa valeur.

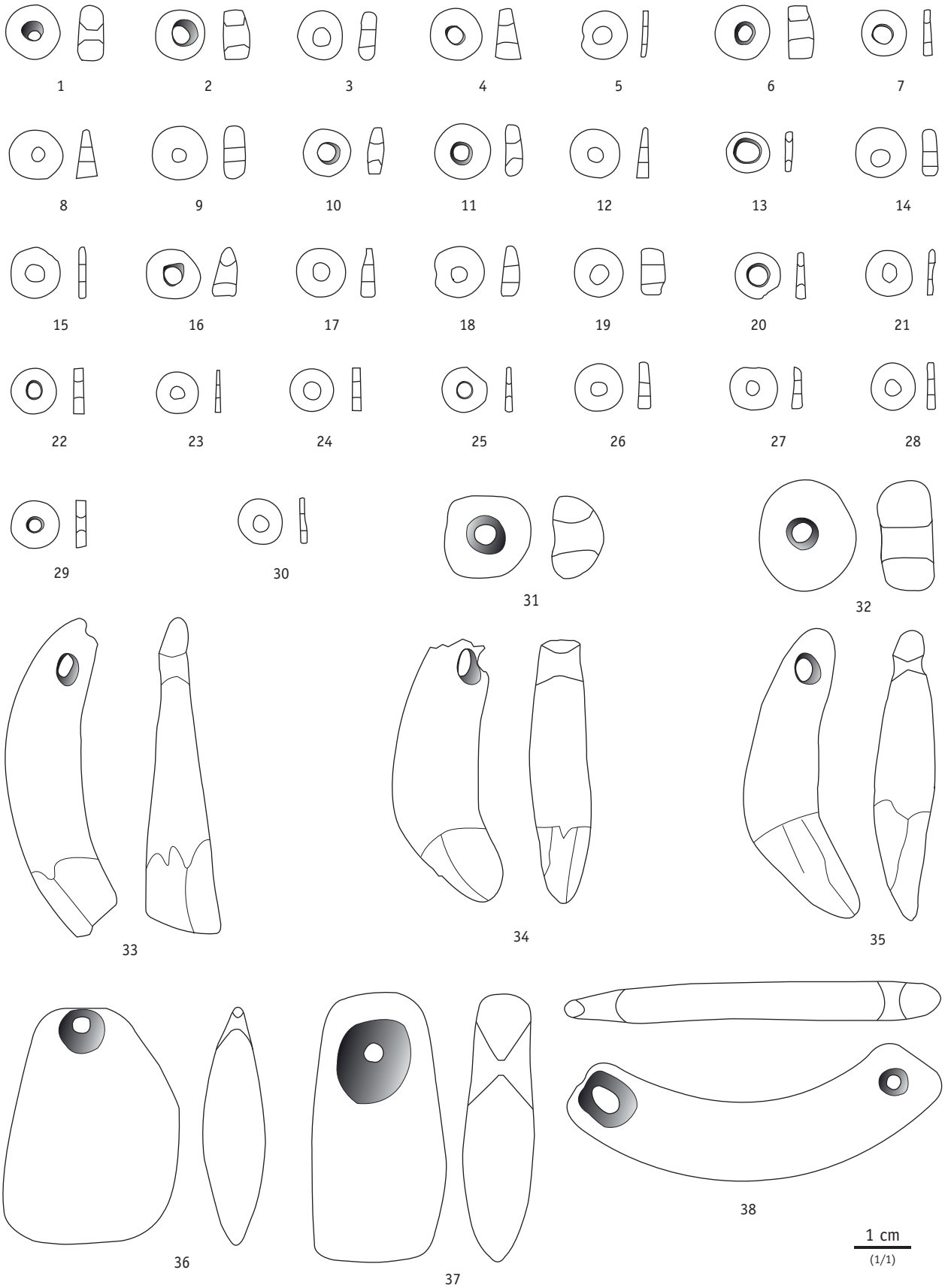

Figure 17 – Vauréal (Val-d'Oise), « le Cimetière aux Anglais ». Quelques éléments de parure. 1-21 : os ; 22-30 et 38 : schiste ; 31 : « callaïs » ; 32 : calcaire ; 33-35 : dents ; 36-37 : roche tenace. [© A. Polloni, Inrap Méditerranée]

Les objets de parure

Présentation

Dans ses publications, le fouilleur décrit 306 éléments de parure (de CAIX de SAINT-AYMOUR 1874 ; 1876). Ces objets n'ont pas tous été retrouvés au musée de Senlis, où seuls 152 éléments de parure attribués à cette tombe sont conservés. Nous passerons en revue ici la totalité des parures découvertes dans la tombe, en nous appuyant, pour les objets non vus, sur les décomptes et descriptions fournis par A. de Caix de Saint-Aymour. Notons qu'un petit anneau en cuivre a été retrouvé par un enfant dans les déblais de la fouille. Le fouilleur, dans sa publication de 1874, mentionne qu'il doute fortement que cet anneau provienne de la sépulture, c'est la raison pour laquelle nous ne le prendrons pas en compte pour la suite de cette étude. Précisons également que A. de Caix de Saint-Aymour signale la découverte, en relation avec un bloc craniofacial, « d'un bout supérieur d'une omoplate humaine dans laquelle une incision très nette avait été faite à la racine de l'acromion ; cette incision était encore remplie par une petite rondelle en os exactement semblable à celle du collier, et cette rondelle, collée sans doute à l'os par une matière gélatineuse, a dû servir à suspendre ce singulier scapulaire au cou de cette dévote primitive » (de CAIX de SAINT-AYMOUR 1874, p. 671). Nous avons retrouvé cette scapula incisée au musée de Senlis, mais sans la perle enchâssée, et émettons de sérieux doutes quant à la possibilité qu'il ait pu s'agir d'une parure. Nous pensons que la perle, qui d'après le fouilleur devait servir pour la suspension de cet os, s'est retrouvée par hasard, et certainement après le dépôt de l'inhumé, emboîtée dans l'incision réalisée sur l'omoplate. Il nous paraît en effet peu probable qu'une si petite perle ait pu être utilisée pour suspendre une parure aussi lourde et volumineuse. Il aurait été beaucoup plus pratique d'inciser totalement l'os à cet endroit pour y faire passer directement le lien de suspension. Nous ne considérerons donc pas cet os humain en tant que parure.

Les objets de parure découverts dans la tombe de Vauréal ont été confectionnés à partir de diverses matières minérales et animales. Dans l'ensemble, la parure de la sépulture comprend 260 perles en os, 36 perles en schiste, 3 dents perforées, 2 haches-pendeloques en roche tenace, 1 pendeloque arciforme en schiste, 1 perle en « callaïs », 1 perle en polypier de la craie, 1 perle en jayet et 1 perle en fluorite (**figure 17**). Il s'agit donc pour l'essentiel d'objets façonnés, les objets simplement aménagés n'étant représentés que par quelques dents percées.

Parmi les 260 perles en os répertoriées par A. de Caix de Saint-Aymour, seules 211 ont pu être étudiées. Toutes sont de forme discoïde (**figures 17[1-13], 18**). Les 211 perles examinées sont bien calibrées au niveau de leur diamètre qui oscille entre 8 et 9 mm. Leur épaisseur, au contraire, est très inégale, puisqu'elle varie de 1 à 5 mm. L'homogénéité du diamètre de ces perles permet d'envisager qu'elles ont été fabriquées en série. Ces perles sont dans l'ensemble très usées. Certaines le sont au niveau de leur perforation, souvent marquée par des échancrures, qui déforment et étirent cette dernière. Nombre de ces perles ont également subi des altérations importantes de leur modelé initial. Celles-ci se manifestent par des altérations du contour, qui s'est émoussé et adouci, mais aussi de leurs faces sur lesquelles nous observons polis et distorsions. Déformations de la perforation comme transformations du modelé initial se rencontrent fréquemment sur les perles discoïdes retrouvées dans les tombes collectives du Bassin parisien. Elles suggèrent que ces perles étaient enfilées sur un lien (POLLONI 2008).

Figure 18 – Vauréal (Val-d'Oise), « le Cimetière aux Anglais ». Quelques perles en os.
[© A. Polloni, Inrap Méditerranée]

Notons également que le degré d'usure varie d'une pièce à l'autre, certaines perles paraissant beaucoup plus usées que d'autres. Cette usure différentielle peut être due à la position des éléments à l'intérieur de la parure, certains s'usant plus vite sous l'effet de la pression des autres. Cet argument ne nous paraît néanmoins pas suffisant pour expliquer ce phénomène. Il est envisageable que toutes les perles n'aient pas été portées durant le même temps, des perles pouvant être ajoutées au fur et à mesure dans la parure, pour remplacer des pièces cassées ou encore pour étoffer la parure.

Sur les 36 perles en schiste répertoriées, 33 ont pu être examinées. Toutes sont de forme discoïde (**figure 17**[1-13]). D'après les dessins publiés par le fouilleur, les trois perles en schiste non retrouvées au musée de Senlis le sont également (de CAIX de SAINT-AYMOUR 1874 ; 1876). Ces perles sont de couleur gris foncé. Leur diamètre est calibré, et, comme pour les perles en os, il est compris entre 8 et 9 mm. Leur épaisseur varie de 1 à 2 mm.

Les traces d'usure que l'on observe sur ces perles sont similaires à celles identifiées sur leurs analogues en os. Usures de la perforation, mais surtout déformations du modelé initial, sont repérables sur nombre de ces perles en schiste. Elles étaient elles aussi certainement enfilées sur un lien. Comme pour celles en os, le degré d'usure varie d'une perle à l'autre.

Les trois dents perforées sont représentées par deux canines d'équidé et une de canidé (**figure 17**[33-35]). Toutes trois sont munies d'une perforation biconique, c'est-à-dire amorcée par les deux faces, placée à l'extrémité distale de la racine. Ces dents montrent des traces d'usure localisées au niveau de leur perforation.

Les deux haches-pendeloques en roche tenace n'ont pas été confectionnées dans le même matériau. D'après le fouilleur, l'une d'elle est en jadéite et la seconde serait en fibrolite. En l'absence d'analyse, ces déterminations n'ont malheureusement pas pu être confirmées. Nous souhaitions faire réaliser une analyse par diffraction par rayon X sur ces pièces afin de déterminer leur matière première et préciser l'origine géographique de cette dernière, mais il n'a pas été possible de sortir ces haches-pendeloque du musée de Senlis. En l'absence de déterminations récentes et fiables, nous devrons donc nous contenter ici des déterminations anciennement réalisées par le fouilleur. La hache-pendeloque donnée pour être en jadéite est de couleur sombre, presque noire (**figure 17**[18]). Elle mesure 41 mm de long pour 29 mm de large et 12 mm d'épaisseur. Sa perforation n'est située qu'à quelques millimètres de l'extrémité proximale de la pièce. Cette pendeloque est bien marquée par l'usure. La perforation s'est déformée et le bord près duquel la perforation a été effectuée s'est considérablement aminci, l'épaisseur de la pièce n'étant à cet endroit plus que de 1,5 mm. Cette usure bien localisée résulte du mode de suspension. La pendeloque devait être suspendue sur un lien, et il est envisageable, au vu de l'important degré d'usure, qu'elle ait pu être maintenue par un système de nœud. En dehors de l'usure due à la suspension de la pièce, il nous faut signaler une autre usure constatée, et non liée, elle, à l'utilisation de l'objet en tant que pendeloque. En effet, le tranchant de la hache est considérablement émoussé, ce qui laisse supposer que l'objet a été, à un moment donné, employé comme outil.

La seconde hache-pendeloque est de couleur gris très clair à gris foncé et tachetée. Elle serait en fibrolite (**figure 17**[17]). Ses dimensions sont de 46 mm de long sur 24 mm de large et 13 mm d'épaisseur. Sa perforation est placée à plus de 10 mm du sommet de la pièce. Cette pendeloque présente une usure légère au niveau de l'orifice de suspension. Le tranchant de la hache est également émoussé, et plus particulièrement sur un côté.

La pendeloque arciforme en schiste découverte à Vauréal mesure 65 mm de long sur 14 mm de large et 7 mm d'épaisseur (**figure 17**[19]). Elle est munie de deux perforations placées à chaque extrémité de l'objet. Cette pendeloque arciforme est usée au niveau de ces deux perforations, mais de manière très inégale (**figures 17**[38]**, 19**). L'un des orifices est en effet très peu usé alors que le second présente une forte échancrure et un sillon bien marqué. Deux hypothèses pourraient expliquer cette différence : soit l'objet a longuement été suspendu par une seule perforation, soit l'orifice peu usé a été fait ultérieurement, pour remplacer une perforation cassée par exemple, ce qui est très fréquent sur les pendeloques arciformes des tombes collectives du Bassin parisien (POLLONI 2008). Cette pendeloque a donc été suspendue, et son mode de suspension a pu être modifié au cours du temps.

Figure 19 – Vauréal (Val-d'Oise), « le Cimetière aux Anglais ».
Usure observée sur la pendeloque arciforme en schiste. [© A. Polloni, Inrap Méditerranée]

Une perle en « callaïs » provient de la tombe. Le terme de « callaïs » est employé en préhistoire pour désigner différents minéraux de couleur vert clair, blanchâtre ou bleutée. Il peut alors s'agir, comme l'ont montré diverses analyses, de variscite mais aussi, dans quelques rares cas, de turquoise, d'azurite, de séricite ou encore de malachite (CHANTRET *et alii* 1970 ; HERBAUT 2001). En l'absence d'analyse permettant de distinguer la variscite d'autres minéraux, nous continuerons à employer ici le terme de « callaïs ». Cette perle est de couleur vert pâle à blanchâtre. Il s'agit d'une grosse perle discoïde, avec un profil trapézoïdal (**figures 17**[31]**, 20**). Son diamètre est de 16 mm et son épaisseur de 6 mm. Elle présente une usure originale : en plus d'être déformée au niveau de sa perforation, la perle est marquée d'un sillon sur l'une de ses faces. Ce sillon résulte probablement du passage d'un lien ayant fortement maintenu la pièce. L'objet a certainement été cousu. Néanmoins, nous ne pouvons pas savoir si ce mode d'attache était encore en vigueur lors de l'inhumation. Il est en effet tout à fait envisageable que des objets aient été portés d'une certaine façon par un individu de son vivant, puis utilisés d'une autre manière pour le défunt.

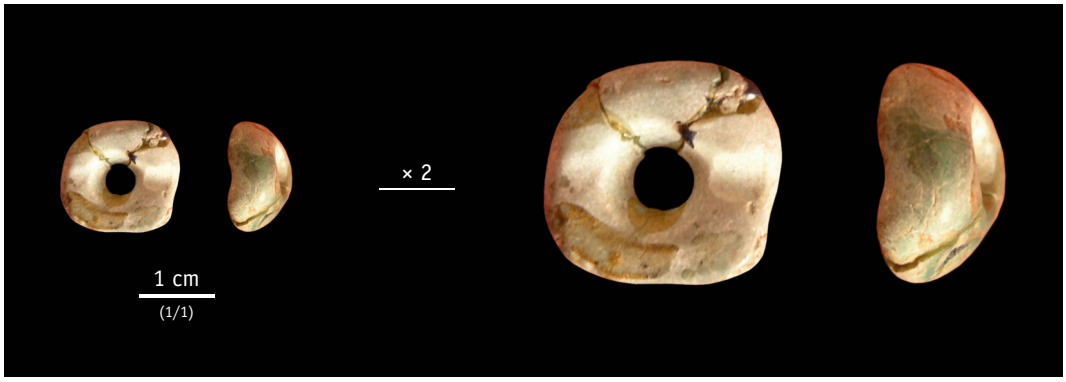

Figure 20 – Vauréal (Val-d'Oise), « le Cimetière aux Anglais ».
Usure observée sur la perle en « callaïs ». [© A. Polloni, Inrap Méditerranée]

Une perle en calcaire (polypier de la craie pour le fouilleur) a également été mise au jour. Cette perle ovoïde courte mesure 18 mm de diamètre sur 8 mm d'épaisseur (**figure 17**[32]). Elle est particulièrement usée sur l'une des faces, qui s'est amincie, et montre une surface polie, caractéristique de l'usure due au frottement de la perle contre un autre élément de parure ou encore contre un vêtement.

Les deux perles qui complètent cette série n'ont pas été retrouvées avec le reste de la collection. Il s'agit d'une perle en jayet et d'une perle en fluorite (appelée spath-fluor par le fouilleur). D'après les dessins publiés par A. de Caix de Saint-Aymour (de CAIX de SAINT-AYMOUR 1874), la perle en jayet est de forme discoïde alors que celle en fluorite est de forme cylindrique courte.

Parures et inhumés

Les publications livrent de nombreux détails sur la position des parures dans la tombe et leurs liens avec les inhumés (*id.* 1874 ; 1876). Ainsi, nous savons que les éléments de parure proviennent du premier espace (près de l'entrée) et du troisième espace (fond de la chambre), l'espace intermédiaire n'ayant livré aucun objet de parure (**figure 21**). Il n'existe aucune information sur le sexe ou l'âge des individus inhumés avec des parures. La publication mentionne des indications telles que « une très jeune femme portait un collier », mais en l'absence de détermination fiable, nous avons choisi de ne pas retenir ces informations (de CAIX de SAINT-AYMOUR 1874, p. 662).

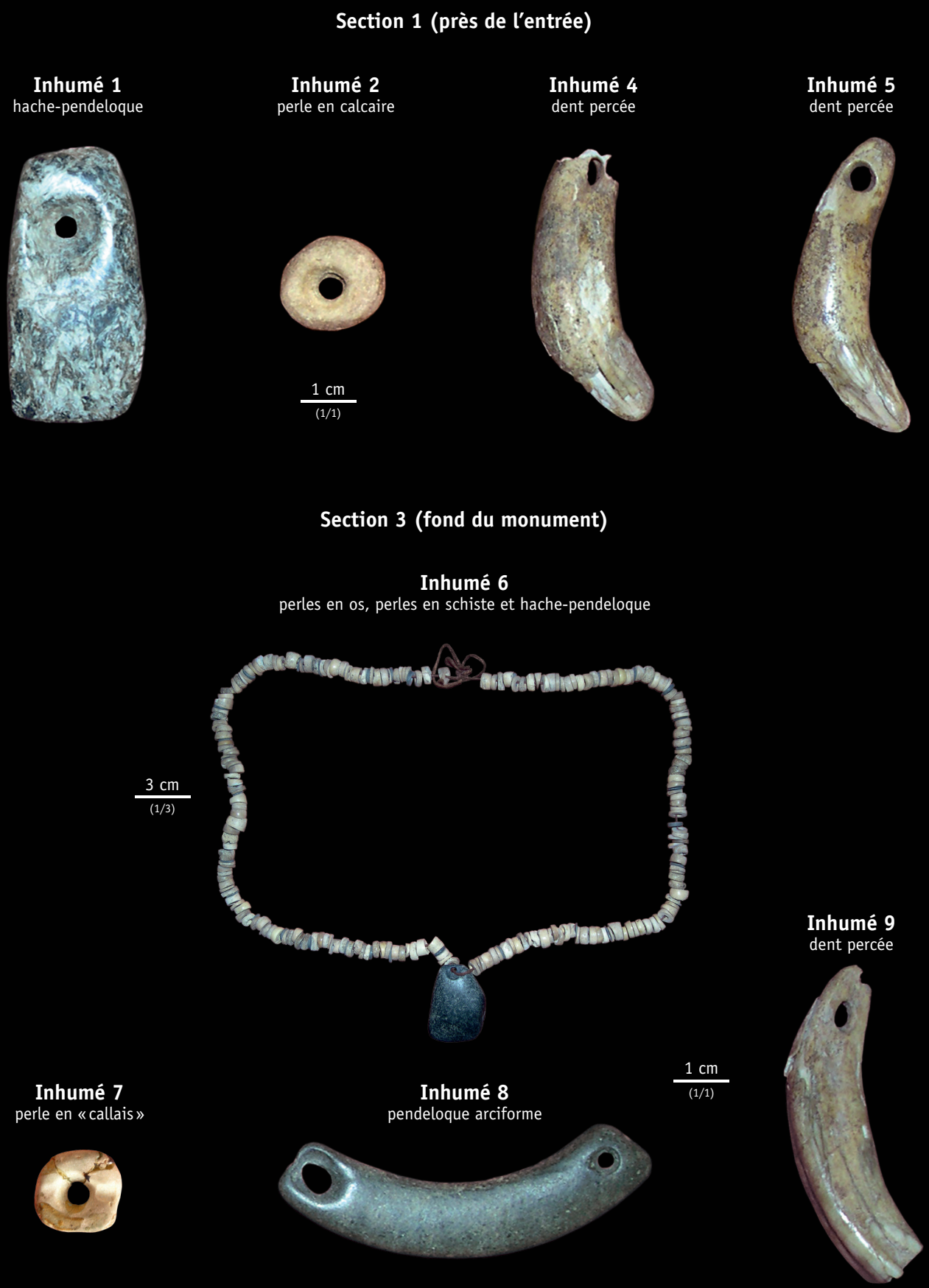

Figure 21 – Vauréal (Val-d'Oise), « le Cimetière aux Anglais ». Composition des parures de la tombe de Vauréal (les parures du troisième et du dixième inhumé ne figurent pas sur cette illustration car ces objets n'ont pas été retrouvés au musée d'Art et d'archéologie de Senlis). [© A. Polloni, Inrap Méditerranée]

Dans le premier espace, cinq éléments de parure furent mis au jour, mêlés à des ossements. À cet endroit, « chaque objet paraissait avoir servi d'amulette funéraire à un seul individu ». Ainsi, dans le premier espace, cinq individus auraient été inhumés avec des parures. La parure du premier individu est constituée d'une hache-pendeloque en fibrolite, celle du deuxième d'une perle en calcaire, celle du troisième d'une perle en fluorite et enfin les deux derniers défunts étaient parés chacun d'une dent perforée.

Dans le troisième espace, non loin du muret, cinq squelettes adossés à un orthostate furent découverts. Le fouilleur relate : « Les crânes de ces cinq corps sont, en général, les mieux conservés, et, par un rare bonheur, j'ai pu recueillir, et cela dans des positions qui ne laissent place à aucun doute, les ornements ou amulettes que les individus ensevelis en cet endroit devaient porter au cou » (de CAIX de SAINT-AYMOUR 1874, p. 662). Et il décrit ensuite les parures que portaient chacun de ces individus. Auprès d'un sujet furent trouvées 296 perles (260 en os et 36 en schiste) et 1 hache-pendeloque en jadéite. Au niveau du cou d'un deuxième inhumé se trouvait une perle en « callaïs ». Sous la mâchoire d'un troisième bloc craniofacial fut découvert une pendeloque arciforme en schiste. Enfin, à côté du crâne de l'un des deux derniers individus, une dent de canidé fut mise au jour. Pour finir une perle en jayet, non associée à un individu, complète la série des parures trouvées dans cette partie de la chambre. Peut-être appartenait-elle à un inhumé distinct des cinq squelettes adossés à la paroi.

Ainsi, sur les 42 individus qui semblent avoir été déposés dans la tombe, nous estimons qu'une dizaine a dû être inhumée avec des parures. Pour neuf d'entre eux, cette parure était constituée d'un seul élément. La parure du dernier sujet était composée de 297 objets. Parmi ces éléments se trouvent la totalité des perles discoïdes en os (260) et en schiste (36) issues de la tombe ainsi que la hache-pendeloque en jadéite. Les perles en os et en schiste ont en commun un diamètre qui oscille entre 8 et 9 mm. Il est donc envisageable que toutes, ou une partie de ces perles, aient été fabriquées en même temps, dans le but de constituer cette parure. Par ailleurs, elles portent des traces d'usure suggérant une suspension sur un lien, probablement sous la forme d'un collier. La hache-pendeloque présente également une usure importante et localisée qui laisse présumer le même système de suspension. Traces d'usure et constats du fouilleur permettent donc de penser que tous ces éléments constituaient bien à l'origine une seule parure. Il faut souligner, à propos de cette parure composite, l'importante différence de taille entre les perles et la hache-pendeloque, qui, de par son poids, devait pendre au centre du collier, les petites perles se répartissant de part et d'autres. Les perles discoïdes, de par leur diamètre calibré, suggèrent une uniformité de la parure, mais le fait de marier des perles en os, au ton clair, avec des perles en schiste, au ton sombre, devait produire des effets de lumière sur l'objet porté.

L'étude de la parure de la tombe de Vauréal permet donc quelques constats sur les inhumés. Ainsi, et comme c'est le cas dans nombre de sépultures collectives du Bassin parisien, la parure ne concerne qu'une minorité des défunts de la tombe. Et ceux-ci portent des parures variées, composées d'une perle, d'une dent percée, d'une grosse pendeloque (hache pendeloque pour l'un et pendeloque arciforme pour un autre) ou encore d'une grosse pendeloque associée à de nombreuses perles. Certaines parures étaient donc imposantes alors que d'autres se faisaient plus discrètes.

La parure de Vauréal dans son contexte chronoculturel

Éléments de datation

La fréquentation de l'allée sépulcrale de Vauréal semble, d'après les différents mobiliers mis au jour, se limiter au Néolithique récent. Quelques-uns des éléments de parure qui y ont été découverts peuvent néanmoins être datés du Néolithique final. Ils signent donc une réutilisation de la tombe durant cette période. Les objets pouvant y être attribués

sont les deux haches-pendeloques en roche tenace, les perles discoïdes en schiste ainsi que la perle en jayet (POLLONI 2008). Les autres éléments de parure se révèlent difficiles à dater. Certains sont ubiquistes, c'est le cas des dents percées, qui sont d'ailleurs des parures prisées depuis le Paléolithique et durant tout le Néolithique (TABORIN 2004 ; BONNARDIN 2009). D'autres objets, telles les perles en os ou la pendeloque arciforme, se rencontrent pour leur part fréquemment en contexte Néolithique récent dans le Bassin parisien, mais nous ne pouvons pas exclure qu'ils aient été employés au cours du IIIe millénaire av. n. è. Néanmoins, à Vauréal, les perles en os datent du Néolithique final, puisqu'elles étaient associées, à l'intérieur d'une même parure, aux perles en schiste et à la hache-pendeloque en jadéite. Cette imposante parure composite a donc très certainement été déposée dans la tombe au cours du IIIe millénaire av. n. è.

Notons que les éléments de parure caractéristiques de la fin du Néolithique se retrouvent indistinctement dans les deux espaces de la chambre où furent découvertes des parures. Les individus du Néolithique final ont donc réutilisé plusieurs espaces de la chambre pour y déposer leurs défunts. L'une des parures appartenait à l'un des cinq squelettes en connexion adossé à un orthostate dans le troisième espace du fond de la chambre. Ces défunts, d'après leur position, pourraient correspondre aux derniers individus inhumés dans la tombe. Il paraît donc cohérent que l'une des parures du Néolithique final soit associée à l'un de ces inhumés.

Comparaison chronoculturelle

La parure de Vauréal présente de nombreuses analogies, mais aussi quelques dissemblances, avec la parure issue des tombes collectives de l'ouest du Bassin parisien et notamment avec celles localisées dans son environnement géographique.

Les éléments de parure de l'allée sépulcrale de Vauréal ont été comparés avec ceux issus de 17 sépultures collectives installées dans un périmètre d'une trentaine de kilomètres autour de Vauréal, dans les départements du Val-d'Oise et des Yvelines (**figure 22**). Ainsi, on constate que les objets les plus fréquemment rencontrées dans ces tombes, qui sont les haches-pendeloques, les pendeloques arciformes et les perles en os, se retrouvent également à Vauréal. Les objets en coquillage, qu'il s'agisse de coquilles simplement perforées ou d'objets confectionnés sur coquillage, sont par contre totalement absents à Vauréal. *A contrario*, quelques éléments de parure du « Cimetière aux Anglais », tels que les perles en « callaïs », en fluorite et en jayet, ne se retrouvent dans aucune des 17 tombes prises en compte pour ce comparatif.

À une échelle plus large, dans les tombes collectives de l'ouest du Bassin parisien, qui sont majoritairement des allées sépulcrales, on constate que :

- les éléments de parure les plus fréquemment rencontrés sont des perles en os et des coquillages aménagés, qui apparaissent dans plus d'une sépulture sur trois (POLLONI 2008). À Vauréal, les perles en os sont en nombre important, mais les coquillages aménagés sont absents ;
- les haches-pendeloques en roche tenace, les dents percées, les galets percés, les pendeloques arciformes en schiste et les perles en coquille sont également très courants, puisqu'on les rencontre dans environ un quart des tombes. Certains de ces objets sont présents dans la tombe de Vauréal (perles en os, haches-pendeloque, pendeloque arciforme, dents percées) alors que d'autres, telles les parures sur coquillage, y sont totalement absents ;
- les perles en schiste sont également bien connues dans les tombes collectives de l'ouest du Bassin parisien, mais leur fréquence est moindre que pour les objets précédemment cités. À Vauréal, elles sont représentées par 36 exemplaires, cependant tous issus de la même parure ;

COMMUNE	SITE	Hache-pendeloque	Pendeloque arciforme	Perle en os	Coquillage percé	Perle en coquille	Galet et pierre percés	Dent percée	Perle en calcaire	Perle en cuivre	Epingle en os	Perle en schiste	Pendeloque biforée en coquille	Perle en « callaïs »	Perle en fluorite	Perle en jayet	Perle en ambre	Pendeloque biforée en os
Argenteuil (95)	L'Usine Vivez	•	•	•	•	•	•	•		•	•	•	•					
Vauréal (95)	Le Cimetière aux Anglais	•	•	•				•	•			•		•	•	•		
Brueil en Vexin (78)	La Cave aux Fées	•		•	•	•		•		•	•							
Montreuil sur Epte (95)	Coppières	•	•	•	•			•	•	•								
Presles (95)	La Pierre Plate		•	•	•	•	•	•										
Nerville la Forêt (95)	La Justice	•	•	•		•	•											
Argenteuil (95)	Le Désert	•	•			•	•											
Epône (78)	La Justice	•				•			•								•	
Aubergenville (78)	Le Trou aux Anglais	•	•		•													
Us (95)	Dampont			•	•													•
Les Mureaux (78)	Les Gros Murs		•		•		•											
Mériel (95)	Toponyme inconnu		•	•			•											
Luzarches (95)	Le Grand Compant		•	•														
Epône (78)	Le Hérubé	•																
Guerville (78)	Les Maudhuits	•																
Mériel (95)	L'Abbaye du Val	•																
Presles (95)	Château de Bellevue	•																
Conflans Sainte Honorine (78)	Toponyme inconnu	•																

Figure 22 – Comparaison de la parure du « Cimetière aux Anglais » avec celle d'autres tombes collectives localisées dans un périmètre d'une trentaine de kilomètres autour de Vauréal. [© A. Polloni, Inrap Méditerranée]

- les perles en jayet, en fluorite et en « callaïs » ne sont représentées que par quelques exemplaires disséminés dans un petit nombre de sites ;
- en ce qui concerne les perles en « callaïs », les seuls exemplaires recensés dans l'ouest du Bassin parisien proviennent de tombes collectives de l'Eure : la « Sépulture 1 » de Porte-Joie (6 perles) et celle de « la Butte Saint-Cyr » à Val-de-Reuil (1 perle). Précisons que toutes ces perles, qui ont fait l'objet de déterminations macroscopiques ou d'analyses au diffractomètre, sont en variscite (BILLARD *et alii* 2010). L'origine géographique de ce minéral n'a cependant pas pu être précisée. Citons également, pour l'est du Bassin parisien, deux perles en « callaïs » (non analysées) issues de sépultures dans le département de la Marne : une perle dans l'hypogée des « Vignes Jaunes » à Courjeonnet et une dans celui de « la Butte du Moulin » à Oyes (NICAISE 1873 ; BAILLOUD 1974) ;

- quant aux perles en jayet ou en lignite, leur répartition est très proche de celle des perles en « callaïs » puisqu'on en connaît dans quelques tombes de l'Eure « Sépulture 1 » et « Fosse XIV » à Porte-Joie, « la Butte Saint-Cyr » à Val-de-Reuil et « Vallée de la Porte Blanche » à Pinterville) et de la Somme (« les Quatre » à Crouy) ainsi que de la Marne (« Warmery Haut » à Aÿ-Champagne) ;
- Les perles en fluorite sont beaucoup plus rares, le seul exemplaire recensé dans le Bassin parisien provenant de la sépulture mégalithique de « Eteauville » à Lutz-en-Dunois dans l'Eure-et-Loir (NOUEL *et alii* 1965). En dehors de cette zone géographique, c'est dans le sud de la France, et notamment en Languedoc-Roussillon, que les perles en fluorite semblent les mieux représentées (ROSCIAN *et alii* 1992) ;
- aucune autre perle en polypier de la craie n'est, à notre connaissance, connue dans l'ouest du Bassin parisien, ni même dans l'ensemble du Bassin parisien, pour la fin du Néolithique.

D'une manière générale, la parure de Vauréal s'intègre bien dans son environnement chronoculturel, au niveau régional comme à l'échelle du Bassin parisien. La grande majorité des éléments découverts au « Cimetière aux Anglais » entrent dans « l'assemblage classique » des parures retrouvées dans les tombes collectives de cette région (dent percée, perle en os, perle en schiste, pendeloque arciforme, hache-pendeloque). À ces objets plutôt habituels se mêlent quelques éléments plus rares dans les sépultures collectives du Bassin parisien et plutôt d'origine exogène (perle en « callaïs », perle en fluorite, perle en jayet).

CONCLUSION

Fouillée à la fin du XIX^e^ siècle, l'allée sépulcrale du « Cimetière aux Anglais » à Vauréal est un monument mégalithique caractéristique de la fin du Néolithique du Val-d'Oise et du sud de l'Oise (LECLERC 2008). Il est disposé dans une pente de telle façon qu'émerge l'entrée monumentale. Le plan est stéréotypé : la chambre sépulcrale rectangulaire allongée est séparée d'un vestibule par une dalle percée d'un trou d'homme. Ce modèle architectural très strict est fréquent dans le Bassin parisien (LECLERC, TARRÊTE 2006), notamment pour les allées mégalithiques de l'ouest de cette région. Néanmoins, trois éléments architecturaux paraissent tout à fait singuliers. Le premier est la subdivision de la chambre en trois espaces, limités par deux murets transversaux de pierres sèches, caractère atypique du monument de Vauréal. Bien qu'aucun vestige n'ait été découvert à cheval entre ces espaces, la répartition et la composition du mobilier ne permet pas vraiment de distinguer les dépôts qui y ont été réalisés. En l'état des données, il n'est pas possible d'affirmer que les murets délimitaient trois espaces sépulcraux différents. L'hypothèse d'une fonction de maintien des terres de la pente pourrait être retenue (BAILLOUD 1974). Toutefois, cette problématique se pose dans de nombreuses allées sépulcrales. Et il est alors étonnant que de telles structures n'aient pas été découvertes plus souvent.

Le second est la dalle posée de chant, située dans la partie antérieure de la chambre, près de la paroi sud, selon le même axe. Trouvée dans sa position originelle (BAILLOUD 1974), elle ne correspond pas à un orthostate déplacé ni à un élément effondré de la couverture. De plus, moins large (environ 1,5 m) et plus épaisse que les autres orthostates, elle ne répond à aucune problématique architectonique, doublant inutilement l'orthostate situé à proximité. D'ailleurs, l'existence d'une couverture mégalithique n'a jamais été certifiée à Vauréal. La dalle pourrait s'apparenter à une stèle aniconique dont plusieurs exemples ont été recensés dans le Bassin parisien comme à « la Butte Saint-Cyr » à Val-de-Reuil (BILLARD *et alii* 2010) ou à « la Pierre Plate » à Presles dans le Val-d'Oise (PEEK 1975). Toutefois, il s'agit souvent de petits blocs de moins d'un mètre de haut, situés dans ou près de l'antichambre et parfois gravés. Il est donc difficile de complètement valider cette hypothèse pour le site de Vauréal au regard des dimensions imposantes de cet objet et de son emplacement dans la tombe.

Enfin, le dernier élément est l'orthostate effondré dans la partie antérieure de la chambre. À l'exception de ceux de l'antichambre qui a été détruite, tous les orthostates ont été découverts en position verticale, témoignant de la robustesse de la construction. Il s'agit plutôt d'un effondrement d'origine anthropique. La littérature sur les allées sépulcrales du Bassin parisien fait souvent état du retrait ou du basculement d'un orthostate dans la chambre : « la Cense du Bois » à La Chaussée-Tirancourt (LECLERC, MASSET 2006), « le Bois d'Archemont » Méréaucourt (MASSET *et alii* 2013) ou « le Fossé Gosset » à Vers-sur-Selle (PININGRE, BRÉART 1985). Ces trois travaux concernant des sites du département de la Somme, sont interprétés comme des aménagements d'une ou plusieurs entrées latérales par monument, datant pour la plupart du début du IIIe millénaire, au cours duquel de nombreux monuments mégalithiques sont reconfigurés (BLIN, 2011). Il est néanmoins difficile d'appliquer directement cette hypothèse de datation à Vauréal en l'absence de dates précises pour l'amas osseux.

Les pratiques funéraires sont impossibles à caractériser tant les ossements recueillis sont peu nombreux au regard de ceux qui se trouvaient initialement dans la tombe. La représentativité du NMI est donc difficilement appréciable. Toutefois, l'inventaire des restes humains permet de confirmer la présence à la fois d'adultes et d'enfants, ce qui est communément le cas dans les allées sépulcrales du Bassin parisien.

À l'époque, l'attention des fouilleurs s'est reportée sur le mobilier, notamment la parure, dont la description est plus détaillée. Les études récentes de ces vestiges enrichissent la connaissance de cette allée sépulcrale, en particulier concernant la chronologie et la préparation du défunt.

Comme le suggéraient les publications anciennes, la jarre à profil en « S » ainsi que le mobilier lithique appuient l'hypothèse d'une fondation de l'allée sépulcrale au Néolithique récent. L'étude de la parure ne contredit pas un fonctionnement au Néolithique récent, mais elle trahit une fréquentation prolongée du caveau au Néolithique final. Ce résultat est inédit.

Le prolongement de l'utilisation des sépultures collectives au Néolithique final ne concerne que 30 % des 113 allées sépulcrales découvertes dans le Bassin parisien (BLIN 2011). Ce phénomène touche tout particulièrement les monuments mégalithiques de l'ouest de la région, comme à Vauréal. L'architecture des monuments est régulièrement modifiée, comme l'aménagement d'entrée(s) secondaire(s). Cette reconfiguration des lieux implique généralement une modification de l'organisation interne, pour laquelle aucune information n'est disponible à Vauréal, et une refonte des gestes funéraires réalisés dans le monument.

Sur ce dernier point, l'allée du « Cimetière aux Anglais » apporte quelques éléments. Les pratiques funéraires au Néolithique final témoignent d'un souci grandissant accordé au défunt (SOHN 2006). Cela pourrait être confirmé, à Vauréal, par les descriptions réalisées par le fouilleur qui offrent l'image d'un mobilier dont la vocation varierait selon la phase d'utilisation du monument. En effet, les défunts dotés d'un équipement individuel portent des parures rattachées au Néolithique final, ce qui est caractéristique, le mobilier à vocation collective étant plus fréquent durant le Néolithique récent (*ibid*). L'approche fine de la parure offre en outre une vision renouvelée de la préparation des défunts en vue de leur dépôt ultime. Seuls certains d'entre eux sont parés, parfois à l'aide d'objets très usés et réparés, avant d'être inhumés. Cette différenciation des inhumés dans la mort demeure complexe à interpréter.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ALLARD P. (2005) - L'industrie lithique des populations rubanées du Nord-Est de la France et de la Belgique, Rahden Verlag marie Leidorf, *Internationale Archäologie*, 86, 280 p.

AUGEREAU A., BRUNET P., COSTA L., COTTIAUX R., IHUEL E., LANGRY-FRANÇOIS F., MAGNE P., MAINGAUD A., MALLET N., MARTINEAU R., MILLE B., MILLET-RICHARD L.-A., POLLONI A., RENARD C., RICHARD G., SALANOVA L., SAMZUN A., SIDÉRA I., SOHN M. (2007) - Le Néolithique récent dans le Centre-Nord de la France (3400/3300-2800/2700 av. J.-C.) : l'avenir du Seine-Oise-Marne en question, dans : ÉVIN J. (dir.), *Un siècle de construction du discours scientifique en Préhistoire, Actes du XXVI^e Congrès préhistorique de France, congrès du centenaire de la Société préhistorique française (Avignon, 21-25 septembre 2004), Paris, Société préhistorique française*, 3, p. 165-184.

BAILLOUD G. (1974) - *Le Néolithique dans le Bassin parisien,* Paris, Cnrs, 2^e éd. augmentée en 1972, 429 p. (Supplément à *Gallia Préhistoire*, 2).

BÉNARD M. (1903) - Découvertes et fouilles d'un dolmen à Champignolles près de Flavacourt (Oise), *Compte-rendu des séances de la Société académique de l'Oise*, p. 97-99.

BENDEZU-SARMIENTO J. (1999) - Le Laris-Goguet à Feigneux (Oise) : une grotte sépulcrale de la fin du Néolithique : de nouvelles données à partir d'une étude, archéologique et anthropologique, effectuée sur les sujets immatures, *Revue archéologique de Picardie*, 1-2, p. 63-82.

BILLARD C., GUILLON M., VERRON G. (dir.) (2010) - *Les sépultures collectives du Néolithique récent-final de Val-de-Reuil et Porte-Joie (Eure - France)*, Eraul, 123, 404 p.

BLANCHET J.-C. (1979) - L'allée couverte S.O.M. du Bois de Thézy à Montigny-Lengrain (Aisne), *Cahiers archéologiques de Picardie*, 6 (1), p. 21-32.

BLANCHET J.-C., FITTE P. (1978) - Le site archéologique de Moru. Commune de Pontpoint, *Revue archéologique de l'Oise*, 11 (2), p. 3-25.

BLANCHET J.-C., HUYSECOM E., WOIMANT G.-P. (1993) - La cabane funéraire S.O.M. de Compiègne Le Hazoy (Oise), *Revue archéologique de Picardie*, 3 (1), p. 41-66.

BLIN A. (2011) - *La gestion des sépultures collectives du Bassin parisien à la fin du Néolithique*, Thèse de doctorat, Université de Paris-Ouest Nanterre La Défense, 622 p.

BONNARDIN S. (2009) - *La parure funéraire au Néolithique ancien dans les Bassins parisien et rhénan : Rubané, Hinkelstein et Villeneuve-Saint-Germain*, 322 p. (*Mémoire de la Société préhistorique française*, XLIX).

BOSTYN F. (1994) - *Caractérisation des productions et de la diffusion des industries lithiques du groupe néolithique du Villeneuve-Saint-Germain*, Thèse de doctorat, Université Paris 10 Nanterre, 745 p.

CAIX DE SAINT-AYMOUR A. de (1867) - Sur les fouilles du monument mégalithique de Vauréal, *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, II, p. 664-668.

CAIX DE SAINT-AYMOUR A. de (1874) - Étude sur quelques monuments mégalithiques de la vallée de l'Oise, *Revue d'anthropologie*, 3, p. 478-490 et 650-671.

CAIX DE SAINT-AYMOUR A. de (1876) - Étude sur quelques monuments mégalithiques de la vallée de l'Oise, *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'Homme*, 12^e année, 2^e série, 7, p. 157-164.

CHAMAUX G., LEFEUVRE A., PARIAT J.-G. (2010) - Du Néolithique à La Tène moyenne : nouvelles découvertes « Rue des Valanchards » à Jouy-le-Moutier (Val-d'Oise), *Revue archéologique du Vexin français et du Val-d'Oise*, 41, (2009), p. 93-105.

CHANTRET F., GUILAINE J., GUILLEMAUT A. (1970) - Analyse de quelques perles méridionales en « callaïs », *Bulletin de la Société Préhistorique française*, 67 (7), p. 216-219.

CLOUET M. (1856) - Observations sur la forêt de Cuise et ses monuments druidiques et romains, *Bulletin de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons*, 10, p. 249-250.

COTTIAUX R., BÉMILLI C., BOULENGER L., BRUNET P., BRUNET V., CHARAMOND C., DUPLESSIS M., DURAND J., DURBET G., LANCHON Y. (2014a) - Nouvelles données sur l'habitat au Néolithique récent dans la basse vallée de la Marne, dans : COTTIAUX R., SALANOVA L. (dir.) (2014), *La fin du IVe millénaire dans le Bassin parisien, Le Néolithique récent entre Seine, Oise et Marne (3500-2900 avant notre ère)*, p. 151-189. (Supplément à la Revue archéologique de l'Est, 34 / Supplément à la *Revue archéologique d'Île-de-France*, 1).

COTTIAUX R., SALANOVA L., BRUNET P., HAMON T., LANGRY-FRANÇOIS F., MAINGAUD A., MARTINEAU R., MILLE B., POLLONI A., RENARD C. et SOHN M. (2014b) – Le Néolithique récent dans le Bassin parisien (3600-2900 av. notre ère) : périodisation et faciès régionaux, dans : COTTIAUX R., SALANOVA L. (dir.), *La fin du IVe millénaire dans le Bassin parisien, Le Néolithique récent entre Seine, Oise et Marne (3500-2900 avant notre ère)*, p. 455-531 (Supplément à la Revue archéologique de l'Est, 34 / Supplément à la *Revue archéologique d'Île-de-France,* 1).

DONAT R., SOHN M., LANGRY-FRANÇOIS F., POLLONI A., MAINGAUD A., MAZIERE G., CRUBEZY E. (2014) - Le mobilier de l'hypogée II du Mont-Aimé à Val-des-Marais (Marne) dans son cadre régional : nouvelles données dans : COTTIAUX R., SALANOVA L. (dir.), *La fin du IVe millénaire dans le Bassin parisien, Le Néolithique récent entre Seine, Oise et Marne (3500-2900 avant notre ère)*, p. 389-411. (Supplément à la Revue archéologique de l'Est, 34 / Supplément à la *Revue archéologique d'Île-de-France,* 1).

DURAND J.-C. (2007) - *Courdimanche « Rue de Fleury » (Val-d'Oise, Île-de-France)*, *Rapport de diagnostic archéologique*, Pantin, Inrap CIF / Sra Île-de-France, 66 p.

GIRAUX L. (1924) - La grotte sépulcrale du Petit-Thérain à Thiverny, *Revue anthropologique*, p. 185-212 et 254-271.

GUY H., SOULIER P. (1995) - *Dolmens et menhirs en Val-d'Oise*, Saint-Ouen-l'Aumône, Conseil Général du Val-d'Oise, Notice d'archéologie en Val-d'Oise, 4, 48 p.

HAMY E.-T. (1904) - L'allée couverte de Roylaie de Saint-Étienne (Oise), *Bulletin du muséum d'histoire naturelle*, p. 428-431.

HERBAUT F. (2001) - *La parure néolithique dans l'Ouest de la France*, Thèse de doctorat, Université de Nantes, 273 p.

JAGU D. (2012) - *Vauréal, étude odontologique*, Étude réalisée en 1986, Texte repris le 14 juin 2012, 2 p.

JAULNEAU C., PARIAT J.-G. (dir.) (2012) - *D'une rive à l'autre de la Seine. Modalités d'occupation de l'espace au Néolithique récent et final dans le nord des Yvelines et le Vexin français*, rapport de projet collectif de recherches, Sdavo, Saint-Ouen-l'Aumône, Sra Île-de-France, 75 p.

LANGRY-FRANCOIS F. (2004) - Le mobilier lithique des sépultures en hypogée du département de la Marne, dans : VANDER LINDEN M., SALANOVA L. (dir.), *Le IIIe millénaire av. J.-C. dans le Nord de la France et en Belgique*, Lille, p. 91-102 (*Mémoire de la Société préhistorique française*, 35).

LAVILLE Y., CREPIN G. (1904) - Découverte et fouille du dolmen de Mériel, *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 5 (1), p. 117-118.

LECLERC J. (2008) - Les sépultures collectives du Bassin parisien dans le paysage, dans : BURNEZ-LANOTTE L., ILETT M., ALLARD P. (dir.), *Fin des traditions danubiennes dans le Néolithique du Bassin parisien et de la Belgique (5100-4700 av. J.-C.),* Autour des recherches de Claude Constantin, p. 373-381 (*Mémoire de la Société préhistorique française*, 44).

LECLERC J., MASSET C. (2006) - L'évolution de la pratique funéraire dans la sépulture collective néolithique de La Chaussée-Tirancourt (Somme), *Bulletin de la Société préhistorique française*, 103 (1), p. 87-116.

LECLERC J., TARRÊTE J. (2006) - Du Bassin parisien à la Suisse, dans : JOUSSAUME R., LAPORTE L., SCARRE C. (dir.), *Origine et développement du mégalithisme de l'ouest de l'Europe*, actes du colloque international du musée des tumulus de Bougon (Bougon, 26-30 octobre 2002), Bougon, Conseil général des Deux-Sèvres, p. 381-406.

MASSET C., PELLEGRIN J., PLISSON H., BLIN A., MAZHOUD F., JAGU D., GIRARD M. (2013) - L'allée couverte du bois d'Archemont à Méréaucourt (Somme), *Gallia Préhistoire*, 55, p. 73-179.

MITARD P.-H. (1977) - Informations archéologiques régionales, *Bulletin archéologique du Vexin français*, 11, 1975.

MONCHABLON C., COTTIAUX R., HENRY-DUPLESSIS S. (2014) - L'occupation du Néolithique récent du site de « Champtier à Caille » à Lieusaint (77) Saint-Pierre-du-Perray (91), dans : COTTIAUX R., SALANOVA L. (dir.), *La fin du IV^e^ millénaire dans le Bassin parisien, Le Néolithique récent entre Seine, Oise et Marne (3500-2900 avant notre ère)*, p. 137-151 (Supplément à la Revue archéologique de l'Est, 34 / Supplément à la *Revue archéologique d'Île-de-France,* 1).

NOUEL A., DAUVOIS M., BAILLOUD G., RIQUET R., POULAIN-JOSIEN T., PLANCHET N., HOREMANS P. (1965) - L'ossuaire d'Éteauville, commune de Lutz-en-Dunois (Eure-et-Loir), *Bulletin de la Société préhistorique française*, 62 (3), p. 576-648.

NICAISE A. (1873) - *Rapport de la commission nommée pour visiter les grottes préhistoriques de Coizard-Joches et de Courjeonnet*. Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne, 16 p.

PARIAT J.-G. (2007) - *Vauréal « Le cimetière aux Anglais », Rapport sur les dégradations récentes,* Sdavo, Saint-Ouen-l'Aumône, 13 p.

PARIAT J.-G. (dir.) (2009) - *Cergy, « ZAC des Linandes », département du Val d'Oise (95). Un établissement rural de la fin de l'Âge du Fer, Rapport final d'opération*, Sdavo, Saint-Ouen-l'Aumône, Sra Île-de-France, 155 p.

PATTÉ E. (1905) - Le dolmen de Champignolles. Commune de Flavacourt (Oise), *Mémoires de la Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin*, 26, 1904-1905, p. 45-51.

PATTÉ E. (1972) - La grotte sépulcrale du Laris Goguet à Feigneux (Oise), *L'Anthropologie*, 76 (3-4), p. 229-264.

PATTÉ E. (1981) - Ossements venant de la restauration de l'allée couverte de Vauréal (Val-d'Oise), *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 8, série XIII, p. 419-436.

PEEK J. (1975) - *Inventaire des mégalithes de la France : 4, région parisienne*, Paris, Cnrs Éditions, 408 p. (Supplément à *Gallia Préhistoire*, 1).

PININGRE J.-P., BRÉART B. (1985) - L'allée couverte Seine-Oise-Marne de Vers-sur-Selle (Somme) -I- Étude archéologique, *Gallia Préhistoire*, 28 (1), p. 125-154.

POLLONI A. (2008) - *La parure dans les sépultures collectives de la fin du IVe au début du IIe millénaire en Bassin parisien*, Thèse de doctorat, Université Paris 1, 395 p.

POYETON A. (dir.) (à paraître) - *Courdimanche « ZAC du Bois d'Athon » (Val-d'Oise, Île-de-France)*, Rapport final d'opération, La Courneuve, Inrap / Sra Île-de-France.

PRUNER-BEY M. (1867) - Sur les ossements de Vauréal, *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, II, p. 680-691.

RENARD C. (2010) - *L'industrie lithique à la fin du Néolithique dans le bassin de la Seine, de la deuxième moitié du IVe millénaire à la fin du IIIe millénaire av. J.-C.*, Thèse de doctorat, Université Paris 1, 837 p.

RENARD C., IHUEL E., LANGRY-FRANCOIS F., MAGNE P., MAINGAUD A., MARTINEAU R., POLLONI A., SALANOVA L., SOHN M. (2014) - La collection du baron Joseph de Baye au Musée d'Archéologie Nationale, dans : COTTIAUX R., SALANOVA L. (dir.), *La fin du IVe millénaire dans le Bassin parisien, Le Néolithique récent entre Seine, Oise et Marne (3500-2900 avant notre ère)*, p. 313-373 (Supplément à la Revue archéologique de l'Est, 34 / Supplément à la *Revue archéologique d'Île-de-France*, 1).

ROSCIAN S., CLAUSTRE F., DIETRICH J.-E. (1992) - Les parures du midi méditerranéen du Néolithique Ancien à l'Age de Bronze : origine et circulation des matières premières, *Gallia Préhistoire*, 34, p. 209-257.

SALANOVA L., BRUNET P., COTTIAUX R., HAMON T., LANGRY-FRANÇOIS F., MARTINEAU R., POLLONI A., RENARD C., SOHN M. (2011) - Du Néolithique récent à l'Âge du Bronze dans le Centre-Nord de la France : les étapes de l'évolution chrono-culturelle, dans : BOSTYN F., MARTIAL E., PRAUD I., *Le Néolithique du nord de la France dans son contexte européen. Habitat et économie aux 4e et 3e millénaires avant notre ère*, Actes du 29e colloque interrégional sur le Néolithique, Villeneuve-d'Ascq, 2-3 octobre 2009, p. 77-101 (no spécial de la *Revue archéologique de Picardie*, 28).

SOHN M. (2006) - *Du collectif à l'individuel : évolution des dépôts mobiliers dans les sépultures collectives d'Europe occidentale de la fin du IVe à la fin du IIIe millénaire avant J.-C.*, Thèse de doctorat, Université Paris 1, 389 p.

SOULIER P., TOUPET C. (1995) – Vauréal, Le Cimetière aux Anglais (Val d'Oise), dans : MASSET C., SOULIER P. (dir.), *Allées couvertes et autres monuments funéraires du Néolithique dans la France du Nord-ouest. Allées sans retour*, Paris, Éditions Errance, p. 216.

TABORIN Y. (2004) - *Langage sans parole, la parure aux temps préhistoriques*, Paris, La Maison des roches, 215 p.

THIRAULT E. (2001) - *Production, diffusion et usage des haches néolithiques dans les Alpes occidentales et le bassin du Rhône*, Thèse de doctorat, Université Lumière Lyon 2, 967 p.

THOUVENOT S., ALLARD P., COTTIAUX R., MARTINEAU R., MONCHABLON C. (2014) - Le site d'habitat du Néolithique récent de Presles-et-Boves « Les Bois Plantés » (Aisne), dans : COTTIAUX R., SALANOVA L. (dir.), *La fin du IVe millénaire dans le Bassin parisien, Le Néolithique récent entre Seine, Oise et Marne (3500-2900 avant notre ère)*, p. 27-93 (Supplément à la Revue archéologique de l'Est, 34 / Supplément à la *Revue archéologique d'Île-de-France,* 1).

VAUVILLE O. (1903) - Découverte d'une allée couverte dans le canton d'Attigny (Oise), *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 4 (1), p. 171-172.

WATTELET A. (1866) - *L'âge de pierre et les sépultures de l'âge du bronze dans le département de l'Aisne*, Vervins, Papillon Frères, 36 p.

Jean-Gabriel PARIAT
Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise
Umr 7041 – ArScAn, Équipe Ethnologie préhistorique
jean-gabriel.pariat@valdoise.fr

Caroline M. RENARD
Mission archéologique départementale de l'Eure
Umr 7055 – Préhistoire et technologie
caroline.renard@eure.fr

Angélique POLLONI
Inrap Méditerranée
Umr 5608 - TRACES,
Équipe Préhistoire récente du Bassin Méditerranéen
angelique.polloni@inrap.fr

Arnaud BLIN
Service archéologique départemental des Yvelines
Umr 7041 – ArScAn, Équipe Ethnologie préhistorique
arnaud.blin@culture.gouv.fr

Dominique JAGU
Comité Archéologique d'Eure-et-Loir
dominique.jagu@wanadoo.fr

Pour citer cet article

PARIAT J.-G., RENARD C. M., POLLONI A., avec la collaboration de BLIN A. et JAGU D. 2014-2015 - Une allée sépulcrale de la fin du Néolithique : « le Cimetière aux Anglais » à Vauréal (Val-d'Oise), relecture des données, *RAIF*, 7-8, p. 99-133.

Revue archéologique d'Île-de-France, numéro 7-8 – 2014/2015

Table des matières

5 Daniel MORDANT
INTRODUCTION

7 Bénédicte SOUFFI, Christine CHAUSSÉ, Sylvain GRISELIN, Caroline HAMON
avec la collaboration de Salomé GRANAI et Laure PECQUEUR
L'OCCUPATION MÉSOLITHIQUE DU SITE DE NEUVILLE-SUR-OISE « CHEMIN FIN D'OISE » (VAL-D'OISE)

45 Laure PECQUEUR, Romana BLASER, Sandrine BONNARDIN, Roland IRRIBARRIA
Bénédicte SOUFFI *avec la collaboration d'*Isabelle ABADIE
UNE SÉPULTURE DU RUBANÉ FINAL À NEUVILLE-SUR-OISE « CHEMIN FIN D'OISE » (VAL-D'OISE)

61 Nathalie AMEYE, Ève BOITARD-BIDAUT, Lamys HACHEM, Caroline HAMON
Katia MEUNIER, Ivan PRAUD, Anaïck SAMZUN
UNE FOSSE DE L'ÉTAPE FINALE DU BLICQUY-VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN
« le Calvaire » à Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne)

99 Jean-Gabriel PARIAT, Caroline M. RENARD, Angélique POLLONI
*avec la collaboration d'*Arnaud BLIN et Dominique JAGU
UNE ALLÉE SÉPULCRALE DE LA FIN DU NÉOLITHIQUE :
« le Cimetière aux Anglais » à Vauréal (Val-d'Oise), relecture des données

135 Paul BRUNET, Marc BOJARSKI, Marie-France ANDRÉ
avec la collaboration de Renaud NALLIER
UN SITE DE TRANSITION DU BRONZE FINAL IIIB AU HALLSTATT ANCIEN :
« les Petits Ormes » à Saint-Pathus (Seine-et-Marne)

169 Johann BLANCHARD, Martine GENIN
« LES PIGEONNEAUX » :
occupations laténienne et antique (Bussy-Saint-Georges, Seine-et-Marne)

217 Gérard CHAUFOURIER (†), Didier BUSSON, Catherine DUPONT
PROVENANCE DES HUÎTRES CONSOMMÉES À LUTÈCE À LA FIN DE LA PÉRIODE AUGUSTÉENNE

231 Ségolène DELAMARE
L'*OPUS VITTATUM* ET L'*OPUS MIXTUM* À LUTÈCE ET DANS SES ENVIRONS :
approches chronologiques et spatiales

255 Christian PIOZZOLI *avec la participation de* Véronique PISSOT et Sylvain DUCHÊNE
UN PROBABLE SANCTUAIRE DE CONFINS GALLO-ROMAIN
AUX MARGES DES CITÉS CARNUTE, SÉNONE ET *PARISII* :
« la Cave Sarrazine » à Souzy-la-Briche (Essonne)

309 Alexy DUVAUT-ROBINE
UN HABITAT RURAL DU VI^e^ AU XII^e^ SIÈCLE
AUX CONFINS DU PAYS DE FRANCE ET DE LA GOËLLE :
résultats de la fouille de la « Barogne 8 » à Moussy-le-Neuf (Seine-et-Marne)

351 Catherine BRUT, Benoît CLAVEL, Jean-François GORET
VIE QUOTIDIENNE ET ARTISANAT AU MILIEU DU XIV^e^ SIÈCLE :
la cave du 34 rue Greneta, 11 impasse Saint-Denis à Paris (2^e^ arrondissement)

397 Caroline CLAUDE
DEUX ENSEMBLES CÉRAMIQUES DE LA FIN DU MOYEN ÂGE DÉCOUVERTS À PARIS (1^er^ ARRONDISSEMENT)

NUMÉRO ISSN : 2101 - 3608

PRIX : 25 €